L'écritoire

échos de Viviers

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2021 - n° 03

Martin Pijulet @ Atelier de l'Ecole de Chaillot

L'ÉCOLE DE CHAILLOT aide à dessiner le Viviers de demain

SOMMAIRE

Édito de Madame le Maire p. 3
En bref et en images p. 4-5

SOCIAL, SANTÉ, SOLIDARITÉ, SENIORS :
Une ville soucieuse de ses jeunes p. 6
Une priorité : le logement des jeunes p. 6
Une page Facebook dédiée aux étudiants vivarois p. 7
Reconstruction de l'hôpital : le conseil départemental s'engage résolument ! p. 7
La réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire est lancée p. 7
Point vaccination Covid19 p. 8
Nouvelle campagne de distribution d'iode p. 8

SÉCURITÉ :
La mairie soutient l'action des sapeurs-pompiers volontaires p. 9
Journée prévention routière p. 9
CLIGEET p. 9

CULTURE, FESTIVITÉS :
Un festival BD à Viviers : les 5 et 6 juin 2021 p. 10
Artistes en résidence à Viviers p. 10
Des artistes près de chez vous : Didier del Aguila p. 11
"Faites" de la musique le 18 juin 2021 p. 11
Suivons le guide à la bibliothèque : Jacques Robiolle p. 11
8 mars journée internationale des droits de la femme p. 12
Fête de la renaissance p. 12
Cécilia Pepper : une belle découverte ! p. 12

ENFANCE, JEUNESSE :
Le projet éducatif de territoire p. 13
Rentrée scolaire 2021-2022 p. 13
Le Service National Universel p. 13

SPORT, VIE ASSOCIATIVE :
Permettre au plus grand nombre de savoir nager p. 14
Les Archers de Roqueplane p. 14
79ème édition du Paris-Nice p. 15
Les comités de quartier : appel à candidature p. 15

CADRE DE VIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE :
Appel à vigilance pour les propriétaires de chiens p. 16
Nuisances sonores p. 16
La mobilité, un enjeu de territoire p. 17
Brûlage des végétaux, les alternatives p. 17
La marque fait peau neuve p. 18
Le défilé de Donzère, bientôt site classé p. 19
Création d'une ferme agricole p. 19
Viviers, commune où il fait bon vivre p. 19

PATRIMOINE, URBANISME, TOURISME :
Opération façades : c'est parti ! p. 20
Les architectes du patrimoine en formation à Viviers p. 20
Un aménagement paysagé de Châteauvieux p. 21
Petites villes de demain p. 21
Taxe d'aménagement : le saviez-vous ? p. 21

TRAVAUX, ENTRETIEN :
Prendre soin de nos arbres p. 22
L'éclairage public au quotidien p. 22
Une seconde jeunesse pour les abribus p. 22
La fibre progresse à Viviers p. 23
Point flash p. 23
Entretien dans les écoles p. 23
Embellissons nos lieux de souvenirs p. 23

FINANCES, ÉCONOMIE, MARCHÉS PUBLICS :
Résultats 2020 compte administratif p. 24
Budget 2021 p. 24

COMMERCES, ARTISANAT :
Ils entreprennent à Viviers p. 25
Accompagnement des porteurs de projet : Matur'idée p. 25

VIE MUNICIPALE :
Explique-moi l'état civil p. 26
Une charte des mariages à Viviers p. 26
Départ en retraite : madame Kaoudji p. 26
Hommage à Albert Seroul p. 27
Raoul Charensol : le dévouement pour la différence p. 27
PAH VIVARAIS MÉRIDIONAL ET CC DRAGA p. 28-29
LE CARNET (état civil) **ET L'AGENDA** p. 30
Libre expression municipale p. 31

L'écritoire n° 03 - janvier - mars 2021

Responsable de la publication : Mattei Martine
Responsable de la rédaction : Mattei Martine
Comité de rédaction : Mattei Martine, Voyeau Chrystèle, Chaix Marie-Pierre, Lebreton Frédéric, Riffard-Voilqué Martine, Saphores Pierre, Combier Marie-Christine, Hausherr François, Larmande Véronique, François Patrick.
Crédits photos : Mairie de Viviers, E. Gianati, Freepik, DR.
Mise en page et impression : ABP Images Services (07200) www.imprimerie-aubenas.com • Imprim'Vert
Ce journal est tiré à 2200 exemplaires.

MAIRIE DE VIVIERS

ÉDITO

Chères Vivaroises et chers Vivarois,

Il y a un an, déjà… une date anniversaire dont on aimerait bien ne plus se souvenir… 2021 a commencé comme 2020 s'est terminée…
Il y a tout juste une année, frappés de stupeur, nous entrions dans une période jusqu'alors inédite pour nous tous ! Il y a un an, nous entamions, sans aucun repère, une vie nouvelle, faite d'inconnu, qu'il nous a fallu réorganiser, réinventer, réécrire. Douze mois plus tard, la pandémie sévit toujours. La crise sanitaire qui frappe la planète entière n'a pas épargné notre ville. Notre municipalité a réagi en prenant de nombreuses initiatives à la hauteur de cette situation inédite : « en ouvrant des centres de dépistage, en aidant à la prise de rendez-vous pour la vaccination, en fournissant des masques, en soutenant ses aînés, sa jeunesse, ses associations, ses commerces, ses artisans, ses entreprises, en étant aux côtés de nos agents mobilisés pour assurer leurs missions de service public, en imaginant des solutions pour poursuivre les pratiques artistiques, faire en sorte que la culture puisse vivre malgré la chape de plomb qui la recouvre en permanence ».

Nos artistes, nos artisans, nos commerçants… sont devenus ces nouveaux résistants en guerre face à ce virus sans pitié qui nous impose sa loi et dirige désormais nos vies. Mais ce virus est aussi révélateur, révélateur d'engagement, de solidarité, de bienveillance… mais aussi révélateur de notre capacité à nous adapter. **Nous saluons encore une fois ceux qui font preuve de courage et d'abnégation, ceux qui malgré tout, et pour tous, ont continué à exercer leur métier. Merci aux commerçants, ceux qui sont restés ouverts car considérés comme « essentiels », et qui ont tout donné, et ceux qui ont dû fermer et qui ont dû s'adapter, changer leurs habitudes de vente, se renouveler encore et encore**…

Ce que nous espérons avant tout pour les mois à venir, c'est pouvoir retrouver très vite tout ce qui fait notre belle vie à Viviers, nos cafés, nos restaurants, nos associations, de la vie dans nos ruelles et sur le port, bref notre vie d'antan ! Nous avons l'espoir dans les mois qui arrivent d'organiser et de mettre en scène toute notre programmation culturelle, festive et sportive, travail de longue haleine des élus et du personnel.

Mais cette période très compliquée ne nous a pas arrêté pour autant, nous avons poursuivi un travail acharné et ce dans bien des domaines que vous retrouverez dans ce numéro 3 de l'Écritoire.

Avec mon équipe municipale, nous menons une politique axée sur l'amélioration de notre cadre de vie, une rénovation des espaces extérieurs, des entrées de ville soignées, des équipements et des bâtiments rénovés (patrimoine, habitat, écoles, mairie, commerces, parking, espaces verts, ronds-points…,) tout en maîtrisant les budgets.

Au niveau des investissements, notre projet phare est celui de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, dont les travaux débuteront avant la fin de l'année, et en parallèle, les travaux de mise en sécurité de la piscine municipale, le démarrage de la crèche, l'avancement de l'EHPAD, la mobilité et enfin les travaux d'accessibilité sur les bâtiments publics.

En 8 mois, déjà beaucoup de chemin parcouru…

Quant à moi je continuerai, avec mon équipe, à me démener pour Viviers et les Vivarois, et à tenir les engagements pris, pour que Viviers poursuive sa route vers l'excellence. Nous devons tourner la page, même si le coronavirus continue de rôder et si les gestes barrières doivent rester de mise.

Un vent d'optimisme doit désormais souffler sur notre ville.

Restez prudents,

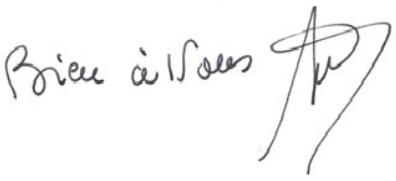

Martine Mattei
Maire de Viviers
1ère Vice-Présidente de la Communauté de Communes DRAGA
Présidente du Pays d'Art & d'Histoire du Vivarais Méridional

EN BREF ET EN IMAGES

La Cathédrale illuminée

Après la Joannade et l'Horloge, c'est au tour de la cathédrale de retrouver sa lumière. En arrivant à Viviers, c'est elle que nous voyons de jour, bien éclairée, c'est elle qui surplombe la ville la nuit aussi.
L'éclairage de la cathédrale Saint Vincent, une des plus petites cathédrales de France en activité, est assuré par 3 spots en périphérie du bâtiment. Les services techniques ont procédé aux travaux d'électricité et au remplacement des lampes défectueuses afin de remettre l'édifice en lumière.

Commémoration du 19 mars 1962

Mardi 19 mars 2021, Madame Le Maire, entourée de Marie-Pierre Chaix sa première adjointe et Patrick François, adjoint aux travaux, a présidé la cérémonie dans le cadre de la journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, devant le monument aux morts de Viviers.
Les anciens combattants de la FNACA étaient présents autour de leur représentant, Monsieur Alessi, soucieux de conserver la mémoire de ces tristes évènements et de ne jamais oublier. Tous étaient entourés des pompiers de Viviers et de la police municipale.
Avant la minute de silence, Madame Mattei a nommé les combattants décédés durant l'année afin de leur rendre un dernier hommage.

Des DVD disponibles au prêt !

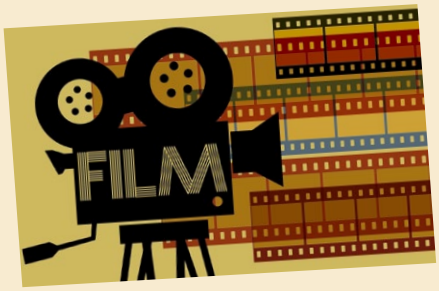

Depuis la fin du mois de mars et grâce au support de la bibliothèque départementale de l'Ardèche, votre bibliothèque municipale propose au prêt plus de 400 DVD. Il y en a pour tous les goûts... et tous les âges !
Comme pour les autres documents, ils sont empruntables pour une durée de 3 semaines. Une réservation de titres précis est possible sur le catalogue de la bibliothèque départementale.

Mission Locale Centre Ardèche

Martine Riffard-Voilqué rejoint le bureau de la Mission locale Centre Ardèche aux côtés de Brigitte PUJUGUET, nouvelle Présidente.
Les Missions locales ont une double fonction : elles sont acteurs politiques et opérateurs de la mise en œuvre des dispositifs publics d'insertion des jeunes.
Plus de 450 000 jeunes accèdent à l'emploi chaque année grâce au travail des Missions locales et plus de 210 000 sont orientés dans des actions de formation professionnelle.

Plus d'informations au 04 75 49 49 37
ou sur www.mlca.fr

Une rose pour chaque femme

À l'occasion de la journée internationale de la femme, Madame le Maire a offert une rose à chaque agent féminin et à chaque élue de la mairie.

Nous investissons pour plus de propreté : une balayeuse performante pour nettoyer les rues !

Le service nettoiement de la Ville vient d'acquérir une balayeuse compacte, « ce qui se fait de mieux sur le marché » selon le responsable des services techniques Jean-Luc Disanto, pour remplacer du matériel très ancien. Cet engin qui balaie et aspire coûte 111 100 €. Ce véhicule circule tous les jours de l'année, pour nettoyer les rues et le marché.

Le 11 mars, première Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

La Ville de Viviers s'est associée au Préfet de l'Ardèche pour cette journée commémorative en hommage aux victimes d'attentats. Madame le Maire et son équipe ont souhaité souligner que cette journée marquait le deuil de familles et nations meurtries par ces actes abominables, mais aussi la reconnaissance envers ces femmes et ces hommes qui ont sauvé et secouru, formant d'un seul élan une grande chaîne fraternelle de solidarité. Ce 11 mars a rassemblé tous les Français dans un recueillement collectif faisant valoir que la lutte contre le fanatisme et l'obscurantisme nous unissait davantage.

La galette des Rois : chacun son tour !

Toute l'équipe municipale a partagé la traditionnelle galette des Rois avec l'ensemble des agents de la Mairie. Covid oblige, le gâteau des rois a été dégusté service après service !

Un local pour Les Archers de Roqueplane

Les archers avaient besoin d'un local pour entreposer leur matériel, jusque-là stocké aux services techniques.
La municipalité leur a mis à disposition un cabanon en cours de rénovation par nos services.
(voir aussi p. 14).

SOCIAL - SANTÉ - SOLIDARITÉ

> Nous ne pouvons laisser la crise sanitaire voler la jeunesse de nos enfants

UNE VILLE SOUCIEUSE DE SES JEUNES

Martine Riffard-Voilqué, adjointe à l'action et aides sociales, santé, accessibilité, emploi, seniors : « Les jeunes sont les victimes indirectes de l'épidémie de Covid, peu touchés par les symptômes de la maladie mais terriblement impactés sur leur développement psychique et social. Entre 18 et 30 ans, c'est l'âge où les jeunes quittent le lycée et le nid familial pour prendre leur envol, construire leur vie, se lancer dans de nouvelles expériences, envisager leur avenir sous forme de projets enthousiasmants... À ces jeunes, la crise a coupé les ailes et ralenti leurs capacités de socialisation.

Pour eux, nous avons fait le point des mesures mises en place par le gouvernement et des actions de soutien établies par notre municipalité. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous. »

UNE PRIORITÉ : LE LOGEMENT DES JEUNES

L'accès au logement autonome est une étape marquant la transition à la vie adulte, c'est aussi un parcours d'obstacles. Madame le maire et son adjointe au social et à la santé, engagées dans la lutte contre les difficultés rencontrées par les jeunes, ont participé à la réunion préparatoire au renouvellement de la convention d'objectifs pluriannuelle avec SOLIHA (Service logement jeunes) en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes de 16 à 30 ans, aux côtés de la CC DRAGA et la CC ARC (Ardèche-Rhône-Coiron).
Des permanences sont organisées au Teil et à Bourg St Andéol, sur rendez-vous, pour accompagner les jeunes en recherche de logement, quel que soit leur statut professionnel (demandeur d'emploi, en formation, apprenti, étudiant, salarié), les informer sur les dispositifs d'aides financières existants, les démarches administratives à réaliser, les droits et devoirs d'un locataire...
Contact avec l'animatrice du dispositif Service Logement jeunes : Séverine JARJAT, 06 82 77 37 36, sur Facebook « Conseil habitat jeunes ARM » ou bien par l'intermédiaire du CCAS : 04 75 49 86 16.

Un numéro précieux : 0806 000 278 Du lundi au vendredi de 9h à 17h.		Pour vous informer sur toutes les aides et démarches possibles.
Aide	**Pour qui?**	**Renseignements**
2 repas par jour à 1€	Etudiants	https://www.crous-grenoble.fr/restauration/repas-1-euro-restaurant-cafeteria/
1 chèque d'accompagnement psychologique	Etudiants	site soutien-etudiant.info
gel des loyers en cité universitaire jusqu'au 1er septembre 2021	Etudiants	site soutien-etudiant.info
Repas universitaires à 1 euro	Boursiers	site soutien-etudiant.info
Droits à bourse recalculés sur la base des revenus 2020 et non sur ceux de 2018	Tous les étudiants faisant la demande	sur MesServices.etudiant.gouv.fr
Déploiement de 20 000 emplois étudiants pour venir en soutien aux étudiants décrocheurs	Etudiants	site soutien-etudiant.info
Entrée dans la vie professionnelle	Tous les jeunes touchés par la crise	La plateforme 1jeune1solution
Aide alimentaire avec les épiceries solidaires des AGORAé	Selon critère sociaux	Site AGORAé : https://www.interasso.fr/agorae/
Aides diverses en matière de transports, équipements informatiques...	Etudiants	Site internet du CROUS : https://www.crous-grenoble.fr/
Gel des frais d'inscription	Etudiants	Site internet du CROUS : https://www.crous-grenoble.fr/
Renforcement des prêts étudiants garantis par l'Etat (15 000 euros maximum).	Etudiants	site soutien-etudiant.info
Bourses, Prêts d'honneur sans intérêt de 1000€, aides à la mobilité internationale	Collégiens, étudiants	Site du Département de l'Ardèche : https://www.ardeche.fr/381-bien-etudier.htm
Aide aux démarches pour l'accès aux droits et aux aides existantes	Tous les jeunes	CCAS de Viviers 04 75 49 86 16
Aides d'urgence et Prêts d'honneur en complément de toutes les aides existantes pour les familles	Tous les jeunes	CCAS de Viviers 04 75 49 86 16
Mise à disposition d'espace d'étude à distance pour les étudiants	Jeunes revenus au domicile parental	CCAS de Viviers 04 75 49 86 16
Accompagnement à l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité pour les jeunes sortis du système scolaire	Jeunes de 16 à 25 ans	Mission locale, au 04 75 49 49 37 ou missionlocale@mlca.fr

UNE PAGE FACEBOOK DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS VIVAROIS

Étudiants de Viviers est née ! Une page Facebook dédiée et mise en place par la commune pour permettre aux jeunes Vivarois qui font leurs études dans la région, ou hors région, de se connaître, de s'entraider, de se passer des tuyaux ; cette page est aussi destinée aux jeunes bacheliers vivarois qui vont s'engager dans des études supérieures et pour lesquels le conseil, l'appui d'un Vivarois qui suit déjà les mêmes études, ou qui se trouve dans la même ville universitaire, peut être rassurant pour le futur étudiant qui va quitter sa commune, et pour sa famille qui le voit partir avec une certaine appréhension.

Si la situation sanitaire le permet, ces différents jeunes pourront être réunis pour une soirée festive dans les jardins de la mairie, en juillet prochain, afin de se rencontrer et de tisser des liens pour la suite de leurs études... en quelque sorte, un parrainage entre Vivarois pour faciliter leur année universitaire, et un contact avec la mairie pour un accompagnement dans les démarches, en cas de besoin.

RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE RÉSOLUMENT...

Le président du conseil départemental, Laurent Ughetto, s'est rendu le 5 février dernier à l'EHPAD de Viviers, entouré de Pascal Terrasse et Christine Malfoy, élus du canton, en présence de la direction de l'Hôpital, de Madame le Maire de Viviers, Martine Mattei, et de son adjointe à la santé et au social, Mme Riffard-Voilqué, vice-présidente du conseil de surveillance de l'hôpital.

Monsieur Ughetto a rappelé son attachement à la réalisation du projet du nouvel EHPAD quartier Bellieure, son engagement à soutenir financièrement cet investissement tout en veillant à ce que l'augmentation du prix de journée de l'EHPAD dans ses nouveaux locaux soit raisonnable pour les résidents et leur famille. L'achat du terrain par la mairie de Viviers et sa mise à disposition pour l'euro symbolique est un effort financier important qui va en ce sens.

LA RÉALISATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE EST LANCÉE

L'implantation de la Maison de Santé pluridisciplinaire dans le centre de Viviers, à proximité immédiate du parking Billion, est désormais confirmée. **Son plan de financement a été validé par le conseil municipal du 19 janvier 2021 et un dossier de demande de subvention DETR a été déposé auprès de la préfecture**.

MAIRIE DE VIVIERS

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Le mandat de maîtrise d'ouvrage a été attribué au SDEA de l'Ardèche sur la base d'une convention signée par Madame le Maire le 12 février 2021. Depuis, le SDEA a finalisé le programme général de l'opération.

Calendrier prévisionnel :

- Consultation de la maîtrise d'œuvre : mars/avril 2021
- Choix de l'architecte : début avril 2021
- Études de maîtrise d'œuvre : mai à novembre 2021
- Consultation des entreprises : novembre/décembre 2021
- Travaux : démarrage en décembre 2021

La validation par l'ARS du projet de santé, déployé par les professionnels dans le cadre du fonctionnement de la maison de santé, a rendu possible la mobilisation effective des aides et des subventions par les différents financeurs (ARS, conseil régional, conseil départemental...).

SOCIAL - SANTÉ

POINT VACCINATION COVID-19

Le calendrier de vaccination évolue :

Aujourd'hui : **toute personne à partir de 55 ans**.

Vous avez une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19, renseignez-vous auprès de votre médecin traitant pour savoir s'il pratique cette vaccination et si vous y êtes éligible.

15 mai : toutes les personnes **à partir de 50 ans.**
Un certain nombre de professionnels sont également prioritaires pour la vaccination (personnel soignant, enseignant,...) quel que soit leur âge.

Mi-juin : cible élargie à l'ensemble de la population majeure.

Comment prendre rendez-vous ?

- **sur la plateforme internet www.doctolib.fr**
- **sur www.sante.fr**
- **par téléphone à partir du numéro national 0 800 009 110**
- **par l'intermédiaire du CCAS (04 75 49 86 16)**

Le CCAS contacte par téléphone, depuis plusieurs semaines, les personnes de plus de 70 ans, pour leur proposer de les inscrire, et recueille le souhait de se faire vacciner des personnes vulnérables à risque qui se signalent ; il transmet directement leurs demandes au centre implanté sur Bourg St Andéol, qui organise les rendez-vous.

Depuis le 18 février 2021, par dérogation, l'assurance maladie prend en charge le transport des personnes **dans l'incapacité de se rendre seules jusqu'à un centre de vaccination contre le COVID-19**.

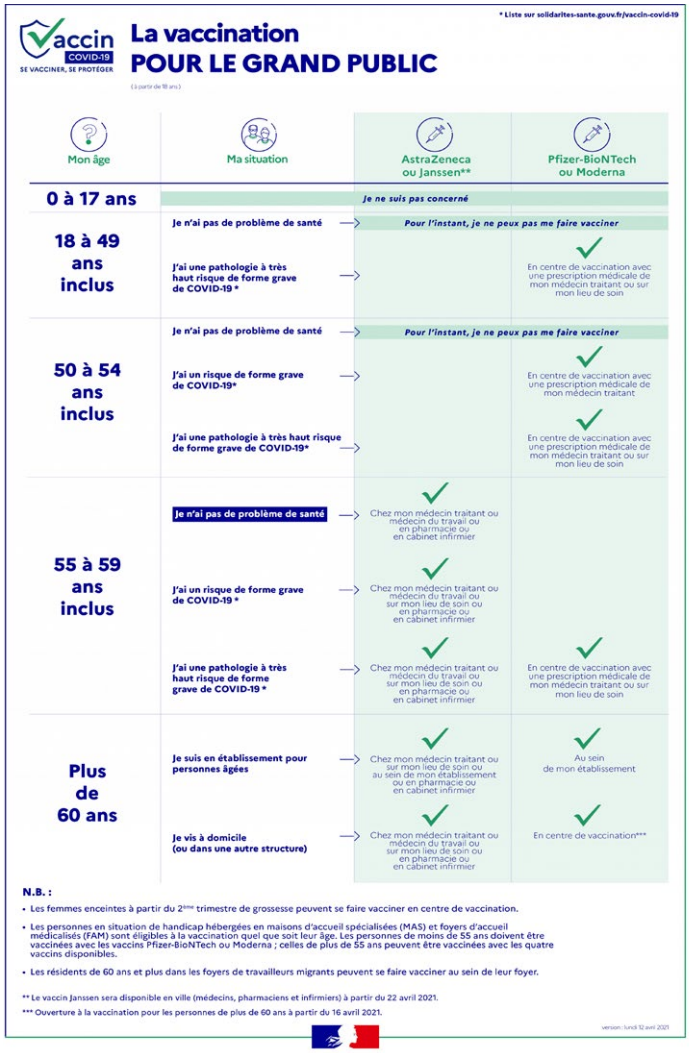

Où ?

- au centre de vaccination le plus proche (Montélimar/IFSI ou Bourg St Andéol/gymnase Pierre Pieri, Dongère/ Rue de la chocolaterie) **pour les vaccins Pfizer ou Moderna et bientôt Janssen**.
- chez les médecins généralistes, les infirmiers libéraux, les pharmaciens sont habilités à vacciner avec **le vaccin AstraZeneca**.

NOUVELLE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'IODE

Lancée depuis février en Ardèche, la 2ème phase de la campagne préventive de distribution d'iode aux riverains situés dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises fait suite à une première vague de mise à disposition des comprimés d'iode en pharmacie à partir du mois de septembre 2019.

Elle concerne 80 000 personnes en Drôme et en Ardèche et plus de 7 000 établissements recevant du public situés notamment à proximité de la centrale de Cruas-Meysse.

Sont invités à retirer leurs comprimés d'iode à la pharmacie référente de Viviers :

- les foyers n'ayant pas pu les retirer lors de la 1ère campagne,

- les nouveaux arrivants des communes concernées qui n'ont pas pu en bénéficier précédemment,
- les établissements recevant du public (ERP) qui pourront effectuer leur retrait sur simple présentation d'un justificatif de domiciliation (K-bis, facture...).

LA MAIRIE SOUTIENT L'ACTION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Martine Mattei, Maire de Viviers, Sandrine Chareyre, Présidente du SDIS de l'Ardèche et Jean-François Chalancon, lieutenant-colonel, ont signé, samedi 3 avril, une convention qui détermine les conditions de mise à disposition d'un employé sapeur-pompier pour une intervention ou une formation sur son temps de travail. Elle correspond à un contrat passé entre le SDIS et l'employeur du sapeur-pompier volontaire.
Pour l'occasion étaient présents M. Patrick François, adjoint à la sécurité, Mme Marie-Christine Combier, adjointe à la vie associative, M. Mickael Salles, chef de centre de Viviers, M. Lionel Reynies, son adjoint, M. Sylvain Soboul, Président de l'amicale et les pompiers volontaires agents de la mairie Fabrice Elvira, François Mey, José Marcelo, Jean-Luc Disanto.

Premier maillon de la distribution des secours, les sapeurs-pompiers volontaires sont les garants du maillage territorial d'intervention et doivent concilier vie professionnelle et engagement civique. Madame le Maire tenait particulièrement à mettre en place les moyens nécessaires pour pérenniser les secours de proximité. Elle a tenu à féliciter l'engagement citoyen de nos sapeurs-pompiers volontaires qui assurent la continuité du service public et garantissent au quotidien la sécurité des administrés.

JOURNÉE PRÉVENTION ROUTIÈRE

L'éducation routière est essentielle à la prise de conscience par les enfants des dangers de la route, et à leur acquisition de bons réflexes routiers.
Le 26 janvier a eu lieu, au centre culturel de Viviers, une journée de formation à l'usage de la route pour les CM2, organisée par la Prévention Routière aux côtés de la gendarmerie, des enseignants, de la police municipale et des services techniques.

CLIGEET

Composée des sites ORANO Tricastin, d'une centrale nucléaire exploitée par EDF et d'une installation d'entreposage de matériels et outillages nucléaires d'EDF, la plate-forme nucléaire du Tricastin est l'une des plus importantes de France et d'Europe.

La Commission Locale d'Information des Grands Equipements Energétiques du Tricastin (CLIGEET) couvre un rayon de 10 km autour du site de Tricastin, soit 22 communes. Madame Mattei représente Viviers dans cette commission, accompagnée de Monsieur Patrick François, son adjoint à la sécurité, aux travaux et à l'entretien.
La CLI assure : le suivi, la concertation et l'information des populations en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires du site sur les personnes et l'environnement.
Elle publiera chaque année une lettre semestrielle. La première est consultable sur le site de la Mairie : https://static.mairie-viviers.fr/media/documents/vf-lettre-n1-tricastin.pdf

CULTURE - FESTIVITÉS

Nous voulons donner à Viviers une véritable dynamique artistique

Madame Mattei accompagnée de Marie-Pierre Chaix, sa première adjointe chargée de la Culture et des festivités, **inscrivent aujourd'hui la ville dans un véritable programme culturel accessible à tous**. Le contexte sanitaire n'aide pas à la mise en place d'une offre culturelle riche et diversifiée comme nous le souhaitons pour les Vivarois. Et pourtant nous tenons à féliciter le spectacle vivant, l'enseignement artistique, les résidences d'artistes, qui ont conservé tout leur enthousiasme pour continuer de créer et de donner de la couleur à la vie de chacun. Alors, même si les obstacles sont multiples, nous poursuivons nos projets pour faire de Viviers une cité développant un esprit culturel pour une meilleure qualité de vie urbaine et une nouvelle image touristique.

UN FESTIVAL BD À VIVIERS UN WEEK-END DANS LES BULLES LES 5 ET 6 JUIN 2021

© Etienne Willem

En cette période troublée par une pandémie inédite qui nous isole de l'extérieur, qu'y a-t-il de meilleur que d'ouvrir une bande dessinée et se délecter de ses bulles délicieuses, drôles, caustiques qui permettent de garder un lien avec l'ailleurs !

La BD réunit, elle est un vecteur de lien intergénérationnel, interculturel et c'est une des motivations qui a amené Madame Mattei, Marie-Pierre Chaix, adjointe à la culture, et toute l'équipe municipale à penser un festival du 9ème art dans la commune de Viviers.

Avec ce festival Viviers aura l'occasion de souffler une bulle d'oxygène, empreinte de diversité et de rencontres, sur toutes les communes environnantes. Il va également permettre d'élargir la visibilité de son territoire et de dynamiser l'image d'une cité au patrimoine exceptionnel où cathédrale et vieilles rues pourront côtoyer l'aventure, *L'aviateur* de Jean-Charles Kraehn ou le fantastique d'*Aslak* de Emmanuel Michalak et Hub.

Pour ce festival, le choix a été d'associer 9ème art, tourisme et mise en valeur du riche patrimoine de Viviers, 3ème site classé de la région. L'hôtel de ville et sa cour d'honneur seront le cœur du festival.

Madame Mattei et toute l'équipe sont convaincus encore plus aujourd'hui, dans ce contexte qui touche chacun sans exception, que ce festival répond aux défis de notre temps que sont notamment la lecture chez les jeunes, la défense de la liberté d'expression et le libre accès à la culture.

© BDgest/Willem

Tout au long de ces 2 jours, ce ne sont pas moins de 20 artistes qui présenteront et dédicaceront leurs BD sous le parrainage d'Etienne Willem et ses Artilleuses. Vous y trouverez de nombreuses animations pour les enfants, jeu concours, performances artistiques, expositions, village du terroir, apéro-concert, visites guidées du patrimoine de Viviers.

Toutes les informations sur le festival BD paraîtront dans la presse, le site de la mairie, les sites spécialisés, les réseaux-sociaux....

Bédéphiles, collectionneurs de tous horizons, amateurs du 9ème art pourront découvrir ces auteurs de qualité dans un cadre exceptionnel.

Etienne Willem est un dessinateur belge de renommée internationale, auteur de nombreuses séries et qui suscite un très fort engouement auprès de son lectorat.

ARTISTES EN RÉSIDENCE À VIVIERS

Malgré la crise sanitaire qui a mis un coup d'arrêt aux concerts, la SMAC 07 continue d'œuvrer sur l'ensemble du territoire ardéchois pour promouvoir les musiques actuelles et poursuivre son action culturelle et citoyenne.

Des actions sont mises en place au niveau scolaire, social ou d'enseignement artistique (Ardèche Musique et Danse), mais aussi dans le cadre de l'accompagnement des groupes locaux par le dispositif Courts-Circuits, avec notamment les vivarois de Polaire. Durant ce premier trimestre, trois groupes régionaux ont

© Polaire

été accueillis en résidence de création dans les murs du Théâtre Municipal, mais aussi avec le Clos St Roch : l'Imperial Quartet, le Very Big Experimental Toubifri Orchestra, Parranda La Cruz, qui a fait résonner les musiques vénézuéliennes au cœur de Viviers !

Pour la suite du programme et les prochaines actions locales, n'hésitez pas à suivre la SMAC 07 sur le web.

www.smac07.com

VIVIERS, DES ARTISTES PRÈS DE CHEZ VOUS ! DIDIER DEL AGUILA APPORTE UN PEU DE LÉGÈRETÉ DANS CE MONDE

Natif de Viviers, Didier Del Aguila nous accueille chez lui, dans la vieille ville, un de ses lieux d'inspiration. C'est à 15 ans que Didier découvre la basse qui ne le quittera plus et va le conduire de rencontres en rencontres.

Il développe son art dans une première partie de sa vie en rencontrant Michel Petrucciani qui va l'orienter vers le jazz et l'improvisation. Sa route se poursuit avec la création du groupe **Jazz Friends** en 1980 en compagnie d'Alain Richou et Olivier Chambonnière s'engageant dans un style plus jazz-fusion.

Passionné, il multiplie les rencontres, Larry Coryell, Mino Cinelu, Juan José Mosalini, Louis Winsberg, Jean Pierre Como, Michel Perez, Eric Barret, Michel Barrot, Marcia Maria, Roger Guérin, Christophe Lampidecchia, Steve Houston, Pierre Dreuet, Alfio Origlio, André Villégier, Daniel Kramer, François Laizeau, Sigfried Kessler, Mario Stantcheu, Sangoma Everett, LAVELLE... Et se nourrit sans limite de nouvelles influences, des grains de folies glanés sur les chemins, élargissant son jeu rythmique, perfectionnant son jeu jazzistique empreint de liberté.

Au côté de Juan Carmona, un des plus grands guitaristes de flamenco, pendant 12 ans, il se produit dans des villes merveilleuses à un rythme effréné développant son goût de la mixité des styles musicaux ; Jazz à Vienne, Moscou avec le Bolchoï, Londres au Royal Albert Hall, Milan au Piccolo théâtre, Jazz à Montréal...

Depuis 2014 il travaille avec le oudiste marocain Alaa Zouiten, il a enregistré l'album « Talk in Oud » en Allemagne, participé au Festival Jazz au Chellah, et entrepris une tournée au Maroc en février 2020 avec l'Institut français.

En septembre dernier sa rencontre avec la chanteuse algérienne Mona Boutchebak sur le nouveau projet de Alaa Zouiten, « Aficionado » l'a l'amené naturellement à une nouvelle couleur musicale harmonisant l'arabe, l'hébreu et l'espagnol, un arc-en-ciel méditerranéen sur la scène du « Festival La Bienal de Flamenco » à Séville en Espagne.

Plutôt romantique et doux, il va finalement se consacrer à un nouveau projet : **Altaïr** qui veut dire « l'envol de l'aigle », sans doute un faux hasard quand Aguila veut dire aigle... **Altaïr** c'est la mixité culturelle, l'expression de nombreuses émotions pour ce musicien sensible, qui s'est créé un univers original truffé de musiques du monde et de jazz et qui désire avant tout faire voyager les êtres.

Le contexte actuel ne rend pas Didier morose et les projets locaux sont là pour le plus grand bonheur des Vivarois : un concert en août dans le parc de la mairie, de nombreuses participations musicales estivales avec Acthiu, jazz à la piscine, développement d'une méthode d'expression corporelle calée sur le jazz...

Au bonheur de vous entendre Monsieur Del Aguila !

« FAITES » DE LA MUSIQUE LE 18 JUIN : PRODUISEZ-VOUS DANS UN CADRE HISTORIQUE !

La Fête de la Musique est l'occasion pour de nombreux musiciens de se produire bénévolement dans plusieurs lieux publics, des plus conventionnels aux plus insolites. Madame Le Maire et son adjointe à la culture, Madame Chaix, souhaitent promouvoir la musique à Viviers et permettre à un public large d'accéder à des musiques de toutes sortes et origines. La soirée du 18 juin, toute proche du solstice d'été invitera des musiciens amateurs et professionnels à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics de la ville. **La Ville de Viviers encourage à cette occasion les musicien(s) amateur(s) ou professionnel(s), à exprimer leur talent en faisant résonner la musique vivante dans toute sa diversité.Renseignements : e.prenot@mairie-viviers.fr**

SUIVONS LE GUIDE À LA BIBLIOTHÈQUE DE VIVIERS : JACQUES ROBIOLLE

Au printemps, partons à la découverte des petits animaux qui peuplent nos cours d'eau et nos jardins !

À travers ses photos, Jacques Robiolle, photographe amateur passionné de nature depuis plus de soixante ans, nous propose de prendre un instant pour découvrir, redécouvrir et admirer les oiseaux, reptiles, mammifères et amphibiens que nous connaissons peu ou mal.

La belle exposition que nous vous proposons est en place depuis le 30 mars et visible jusqu'à la fin du mois de mai aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

CULTURE - FESTIVITÉS

SEMAINE DE LA FEMME
LE 8 MARS 2021 CÉLÉBRAIT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Autour de cette journée bilan sur la situation des femmes et le chemin restant à parcourir, la municipalité de Viviers souhaitait valoriser la mission égalité-parité qu'elle porte en organisant une exposition à la bibliothèque de Viviers.
Durant plusieurs semaines, la bibliothèque a accueilli Martine Maulavé et ses portraits féminins valorisant la diversité des femmes rappelant qu'il n'y a pas une femme mais une multitude de femmes, toutes uniques, toutes empreintes de leur propre identité.

Cette semaine de la femme a été l'occasion de mettre en avant les réalisations féminines, de faire le point sur les luttes passées et de préparer demain pour les futures générations.
Plusieurs ouvrages ont ainsi été mis en avant par Odile et Geoffrey nos bibliothécaires : "Femmes artistes", par Mélanie Gentil, "Undercover : Avoir vingt ans à la CIA", par Amarillys Fox, "Entre hier et demain", mémoires autobiographiques de la célèbre auteure Marie Higgins Clark...

Lors de la journée du 8 mars, Madame Mattei a remis une rose blanche à chaque femme exerçant pour la ville, tenant à souligner les incroyables efforts déployés par les femmes et les filles du monde entier pour façonner le futur.

FÊTE DE LA RENAISSANCE

Quoi de plus magnifique que de voir le centre ancien de Viviers investi par plus de 300 bénévoles costumés donnant l'impression de se retrouver au 16ème siècle !
La 3ème édition de la fête de la renaissance a été annulée pour 2021 en raison du Covid19, elle sera reportée aux 21 et 22 mai 2022.
L'association continue à œuvrer pour que cette fête soit plus flamboyante que jamais. L'atelier couture a repris ses activités avec un dispositif sanitaire strict et adapté. La municipalité a aménagé un nouvel espace de stockage des costumes afin que leur travail soit plus confortable. Cet aménagement était très attendu. L'atelier bricolage et décoration ne va pas tarder à démarrer.

Nous avons tous hâte de vous retrouver en 2022 pour partager cette belle fresque historique autour de Léonard De Vinci, thème choisi pour 2022.

CÉCILIA PEPPER
QUELLE BELLE DÉCOUVERTE ! SUIVEZ-LA !

Cécilia Pepper a toujours dessiné. Après des études de sculpture et de moulage à Olivier de Serres à Paris puis de cinéma d'animation en Norvège, elle s'est installée pour une résidence artistique au Château de Verchaüs. Riche de nombreux voyages formateurs, elle s'exerce à de nombreuses techniques, maîtrisant le fusain, l'encre, l'aquarelle, la linogravure.
Pepper s'inspire des rencontres, de l'énergie qu'elle capte entre les gens, les lieux, les émotions procurées par les histoires humaines même les plus humbles souvent tellement émouvantes. Elle se laisse toucher par la beauté d'un lieu qui n'est pas là où on l'attendait, par la simplicité et l'authenticité. D'ailleurs nous la rencontrons dans son atelier au milieu de ses croquis pris sur le vif racontant le savoir-faire des artistes qui l'entourent au Château de Verchaüs : céramiste, luthier, sculpteur, musiciens... Un carnet de Château est en préparation. Le spectaculaire est évident mais la simplicité est aussi à saisir, demandant de l'attention, un éveil à l'autre et une curiosité à ce qui nous entoure.
Pepper sublime le banal à travers ses croquis transformant la réalité en œuvre d'art. Mais l'illustration n'est pas qu'une question d'art pour cette artiste engagée dans la lutte contre la malbouffe avec son travail personnel « Fumer tue... Manger aussi », ses cartes pour Médecins du monde, ses créations « Vivre après la torture » pour le centre Primo Levi, ou ses BD pour les ados traitant du zéro déchet par exemple dans le magazine Kaizen ou pour la ville de Grande-Synthe...
Et comme la complémentarité permet de donner jour à de beaux projets, Cécilia a pyrogravé pour Sébastien Romeyer, artiste du collectif de Verchaüs, des pièces uniques d'ébénisterie composant une série limitée qui sera signée des 2 noms.
Sous le charme, la municipalité suit Cécilia Pepper et espère rapidement mettre en place une belle exposition.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Les Projets Educatifs de Territoire (PEDT) ont été mis en place par les communes qui le souhaitaient en 2013, au moment de l'instauration des nouveaux rythmes scolaires.
Développer un PEDT permet de bénéficier de financements CAF dans le cadre des Accueils collectifs de mineurs. Mais le PEDT est un outil éducatif avant d'être un outil financier : il aide à mettre en place une cohérence éducative entre les différents enfants.
Le service éducation-enfance-jeunesse a souhaité faire de ce PEDT un pilier, un point d'appui pour coordonner différentes actions à mener.

Alors, le PEDT c'est quoi ?

Le PEDT à Viviers est un projet qui réunit les différents acteurs du territoire communal qui ont en charge l'accueil des enfants. Il rassemble donc le service éducation-enfance-jeunesse de la mairie, les écoles publiques et privées, le centre de loisirs (ALPEV), le service enfance-jeunesse de la DRAGA. Les services CAF et DDCSPP participent également aux différentes réunions d'échanges pour accompagner le projet aux côtés des parents d'élèves et du service culture.
Le PEDT est écrit pour 3 ans sur la base d'un diagnostic réalisé par le service scolaire et d'objectifs précis pour la commune. Il est avant tout conçu dans l'intérêt des enfants et a pour but de coordonner les acteurs et les actions qui se mettent en place dans les différentes structures qui les accueillent.
Après une période d'échanges et de réflexions menée par Pauline Del Cesta, animatrice du service Éducation-Enfance-Jeunesse et coordinatrice du PEDT de Viviers, le projet éducatif du territoire 2021-2024 est en cours de rédaction.
Nous ne manquerons pas de faire un point régulièrement dans l'Écritoire sur les actions communes qui seront menées.

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Votre enfant est né en 2018, passe en CP ou vous venez de déménager ? Dans tous les cas, il s'apprête à rejoindre sa nouvelle école. Pour cela l'inscription se fait en mairie.

Cette année la rentrée des classes se déroulera le jeudi 2 septembre 2021 et les inscriptions scolaires, qui ont démarré le 22 février, se clôtureront fin juin 2021. L'école Lamarque attend en prévision 48 élèves et l'école la Roubine 87 élèves.

Les inscriptions scolaires sont ouvertes en mairie sur rendez-vous. Elles concernent les enfants nés à partir de 2018. Les enfants nés en 2019 peuvent être préinscrits et seront admis en fonction des places disponibles.

Concernant les accueils péri-scolaires et la restauration scolaire, les inscriptions débuteront mi-mai.

Contactez le service scolaire au 04 75 49 86 58 pour plus de renseignements.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Voué à remplacer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), le Service National Universel (SNU) n'est ni l'école, ni l'armée, ni la colo. C'est un projet éducatif d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire, résultant de la volonté de rétablir un « service militaire universel » obligatoire d'un mois.

Il a pour finalités de :

- faire vivre les valeurs républicaines
- renforcer la cohésion nationale
- développer une culture de l'engagement
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU comporte une partie obligatoire d'un mois, à réaliser vers l'âge de 16 ans, et une autre facultative, destinée aux jeunes qui souhaitent s'engager dans la culture, la défense, l'environnement, l'aide aux personnes ou le tutorat.

Non obligatoire à ce jour, il devrait le devenir vers 2026 et concernerait 800 000 jeunes environ par an. L'État recherche donc 25 000 volontaires âgés de 15 à 17 ans pour 2021.

Pour cela ils peuvent s'inscrire sur le site : inscription.snu.gouv.fr

SPORT - VIE ASSOCIATIVE

PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE SAVOIR NAGER

La piscine de Viviers doit maintenir son ouverture. Pour cela des travaux incontournables s'imposent pour accueillir le public dans de bonnes conditions.
Cet équipement aquatique, ouvert en juillet 1970, a bénéficié d'une rénovation importante en 1988 pour se conformer à l'arrêté d'auril 1981 sur la filtration. Depuis, seuls quelques « rafistolages » très insuffisants ont été entrepris en 2006, laissant les installations péricliter. Pour permettre la réouverture de la piscine, des travaux s'imposent obligatoirement aujourd'hui pour pallier les différentes dégradations : rouille, absence d'accessibilité, carreaux cassés, vétusté générale.

L'enseignement de la natation est obligatoire à l'école. Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale. Depuis 2015 une attestation « savoir nager » doit être délivrée aux enfants à la fin du cycle primaire. Cet apprentissage doit permettre aux élèves d'acquérir les réflexes de sécurité, comme se sauver lorsqu'ils se baignent. Cependant le programme scolaire n'impose hélas que 30 heures d'enseignement entre le CP et CM2.

La piscine de Viviers est la seule du territoire de la DRAGA et se trouve, de fait, fréquentée par les scolaires, les centres de loisirs, les populations des alentours, les touristes hébergés à Viviers. Or si pour certains la natation est un loisir, pour nos enfants c'est une nécessité et un enjeu de sécurité face aux cas de noyades toujours en hausse. Pour toutes ces raisons, la municipalité a voulu donner un caractère prioritaire à la réhabilitation de cette installation.
Ainsi, en janvier, par délibération du conseil municipal, la municipalité a donné mandat au SDEA pour la maîtrise d'ouvrage de ce projet en se basant sur une étude diagnostique effectuée auprès du cabinet $H2_0$.
L'organisation de ce projet s'orientera comme suit :

- Travaux d'urgence avant la saison 2021
- Ouverture de la piscine de mi-juin à fin août
- Première tranche de travaux urgents à hauteur de 225 000 €
- Ouverture de la piscine pour la saison 2022
- Fin des travaux en 2023

La procédure a donc été lancée, le SDEA a publié un appel d'offres début février pour la maîtrise d'œuvre, 3 candidats ont été retenus sur la base de leurs capacités financières, moyens humains et techniques mais aussi sur les références du groupement.
Ces trois candidats ont été conviés à une visite de la piscine le 4 mars où ils ont pu poser des questions afin de rédiger un mémoire technique avant d'être auditionnés.
La CAO (Commission d'Appel d'Offre) s'est réunie le 17 mars pour faire un choix définitif. Un dossier de demande de subvention DETR a été déposé auprès de la Préfecture, ainsi qu'un dossier auprès de la Région.
Afin d'associer l'ensemble du conseil municipal à ce projet d'envergure, Madame Mattei et Marie-Christine Combier, son adjointe au sport et à la vie associative, ont décidé de créer un comité de pilotage composé d'élus et d'agents en charge du projet. Ce comité de pilotage se réunira régulièrement afin de traiter les questions majeures.
Un beau projet qui, en plus de la mise aux normes réglementaires, apportera modernité, attractivité et charme à notre piscine municipale.
Pour cet été, l'ouverture de la piscine est prévue du 14 juin au 29 août, de 12h à 19h tous les jours.

	Tarif normal	Tarif réduit*
Entrée individuelle	2,50 €	1,50 €
Carte 10 entrées	20,00 €	10,00 €
Carte saison	35,00 €	20,00 €
Enfants -5 ans, accueil de loisirs ALPEV, participants du chantier international de jeunes	Gratuit	Gratuit

* le tarif réduit concerne les - 16 ans, les étudiants, les chômeurs, les bénéficiaires du RSA, les groupes de 10 personnes et +, les accueils de loisirs extérieurs à Viviers.

LES ARCHERS DE ROQUEPLANE

Autrefois, arme de chasse et de guerre, l'arc au fil des siècles est devenu un loisir et surtout un sport, sport de précision, dans lequel les compétiteurs tentent de tirer leurs flèches au centre d'une cible. Cette discipline est devenue olympique en 1972.
En arrivant de Châteauneuf du Rhône sur la gauche en contrebas à côté du stade, les 35 adhérents des Archers de Roqueplane se réunissent tous les mercredis et samedis, travaillant la concentration, la coordination, la patience, la confiance en soi, le contrôle, la musculature.
Deux évènements incontournables marquent une compagnie de tir à l'arc :

- la Saint Sébastien : tradition dans la vie d'une compagnie, fêtée le 20 janvier, pour honorer Saint Sébastien, patron des archers, des fantassins et des policiers, condamné à mort pour trahison, attaché à un poteau et transpercé de flèches par ses propres archers. Il survit mais meurt roué de coups de bâton. Tir et repas sont pris en commun selon la coutume, les drapeaux sont déployés, les écharpes et les décorations sont portées.

- le Tir du Roy : manifestation la plus ancienne de l'archerie qui perdure depuis des siècles. Nos ancêtres disposaient un oiseau sur le haut d'un mât ou les branches d'un arbre, l'oiseau vivant sera vite remplacé par un leurre en bois ou en carton. Celui qui abattait cet oiseau était honoré et déclaré Roy de la compagnie. Il bénéficiait alors de privilèges de la part de la ville.

De nos jours, au sein d'une compagnie, les privilèges du Roy restent nombreux dans toutes les manifestations traditionnelles, dans les parades. Il est en tête derrière le porte drapeau et débute tous les tirs traditionnels de sa compagnie.
Le tir du Roy signifie l'ouverture du jardin d'arc pour la saison en extérieur.
Si vous avez l'âme d'un Robin des bois et que ce sport vous tente contactez les Archers de Roqueplane (**archers.roqueplane@gmail.com**).

79ÈME ÉDITION DU PARIS-NICE

Jeudi 11 mars, les Vivarois, petits et grands, amateurs ou non de cyclisme, ont pu applaudir et encourager les coureurs de la 79ème édition du Paris-Nice, course mythique qui a traversé Viviers lors d'une étape de 200 km entre Vienne et Bollène.
En replongeant dans nos souvenirs, on se souvient que Viviers fut ville départ en 1973. Pour cette étape, un français était arrivé 3ème et ce n'était autre que Raymond Poulidor !
En 2021, crise sanitaire oblige, pas de caravane devant la course, le départ et l'arrivée se sont faits à huis clos. Malgré ces conditions et un passage rapide, nos jeunes Vivarois étaient au rendez-vous pour acclamer la course dans une ambiance chaleureuse et conviviale familière au cyclisme.

Pour cette 5ème étape, c'est Sam Bennett (Irl), maillot vert, qui franchit le premier la ligne d'arrivée devant le français Nacer Bouhanni et Pascal Ackermann (All.).

LES COMITÉS DE QUARTIER APPEL À CANDIDATURE

Un Comité de Quartier c'est avant tout un rassemblement citoyen ! C'est l'aventure de plusieurs voisins, riverains qui décident de se fédérer bénévolement autour d'objectifs communs : améliorer leur cadre de vie, développer le vivre ensemble et la convivialité, participer à la vie de la commune et intervenir dans le débat public, faire part de leur expérience, exprimer une parole libre et constructive, mener des projets communs.

J'aime mon quartier
Dialoguer- Echanger- Participer- Imaginer

La ville de Viviers souhaite encourager la création de 9 comités de quartiers correspondant à un découpage géographique de la commune en fonction de ses barrières naturelles et habitudes de vie.
Lieux d'information, d'expression, de concertation et de propositions, les comités de quartiers forment un relais important de renforcement des liens sociaux et de réflexion, sur les actions concernant leur quartier, en soumettant les besoins et suggestions des habitants à l'équipe municipale.
Chaque comité peut accueillir 6 à 10 membres permanents en respectant la représentativité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Leur délimitation géographique et leur mode de fonctionnement seront fixés en concertation avec les élus dès leur création. Un élu référent accompagnera les rencontres et facilitera les échanges avec la municipalité.

Réinventez avec nous Viviers, faites vivre la démocratie, en vous inscrivant dans ce projet constructif abordant les sujets de cadre de vie, propreté, prévention, sécurité, solidarité, citoyenneté, animation locale, culture, sport, loisirs...

Si vous avez plus de 18 ans et souhaitez vous investir dans l'intérêt général de votre quartier, inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès du cabinet du maire en complétant la **fiche d'inscription disponible sur le site de la mairie**, et en la retournant à contact@mairie-viviers.fr avant le 31 août 2021.

CADRE DE VIE

résider, vivre, travailler
dans le respect de l'environnement
et d'un aménagement
équilibré du territoire

« Il n'existe pas de définition simple du cadre de vie mais il s'agit par contre d'une évidente préoccupation pour notre équipe et les agents de la ville » explique Madame Mattei. Le cadre de vie englobe le logement lui-même mais aussi ses environs immédiats, l'ensemble d'un quartier et les interventions de la commune pour la qualité de vie et la préservation des ressources et des espaces. Il s'agit là d'une vraie question de politique de ville qui prend en compte tout l'humain qui occupe un espace : enfants, seniors, étudiants, actifs et ainsi un ensemble complexe de problématiques répondant au quotidien de chacun. Notre objectif, en travaillant activement sur le cadre de vie de Viviers, est de permettre aux activités humaines (résider, vivre et travailler) de se développer dans le respect de l'environnement et d'un aménagement équilibré du territoire en prenant particulièrement en compte l'enjeu de mobilité qui s'impose à nous, élus de terrain.

APPEL À VIGILANCE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Il est très fréquent de voir la nuisance, visuelle comme olfactive, des déjections canines se hisser dans le top 3 lors des consultations citoyennes, juste après les détritus divers (papiers, canettes, etc.) et les mégots de cigarettes.
Et pour cause, les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- Dégradations du cadre de vie ;
- Souillures des espaces publics ;
- Prolifération des microbes ;
- Risques de chute ;
- Coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention d'agents de propreté, motocrottes, balayeuses, etc.

Les déjections canines sont l'une des principales sources de conflit entre possesseurs d'animaux et les autres riverains. Il est inadmissible de constater au quotidien des déjections canines notamment en centre-ville de Viviers. Les services municipaux nettoient tous les jours, ramassent systématiquement ce que les propriétaires d'animaux laissent derrière eux au pied des massifs de fleurs, des arbres et sur les trottoirs. Et tous les jours le mécontentement des riverains gronde à la vue de leurs rues sales à cause de la négligence de certains. Nous invitons les propriétaires peu scrupuleux qui laissent leur animal vaquer seul sur les trottoirs, la voie publique ou d'autres lieux comme les places, espaces verts ou jardins, à redoubler de vigilance pour le respect de tous.

Ramasser les déjections canines de son animal est un geste civique, écologique, respectueux et responsable que nous vous prions de bien vouloir respecter. De même, plusieurs sites de la commune comme les espaces jeux, le parc de la mairie ou le port imposent la tenue des chiens en laisse. Là encore, nous invitons les propriétaires d'animaux à respecter ces lieux réglementés. Merci pour tous.

NUISANCES SONORES

Respectons ensemble la réglementation...
Vous êtes un certain nombre à solliciter nos services et plus particulièrement notre Police Municipale sur des nuisances sonores que vous pouvez être amenés à subir. Nous sommes à votre écoute dans un rôle de médiation pour vous aider à les résoudre. Une règlementation par arrêté municipal nous permet d'intervenir pour rappeler les règles. D'une manière générale, est interdit sur la commune, tout bruit anormalement gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution ou de surveillance qui est susceptible de troubler la tranquillité des habitants de jour comme de nuit.

- Rassemblement au quotidien sur les espaces publics gênant la tranquillité du voisinage, véhicules à moteur : les propriétaires doivent prendre toutes les précautions pour ne pas gêner l'entourage. Chantiers et travaux bruyants : ces activités sont interdites de 20h à 8h du matin, ainsi que les dimanches et jours fériés.
- Bruit de voisinage, animaux : les occupants des locaux et habitations doivent prendre toute disposition pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée de jour comme de nuit.
- Bricolage : les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne ne peuvent être effectués que : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour tous contacts : Gendarmerie : 17
Police Municipale : 04 75 49 86 14
Gendarmerie du Teil : 04 75 49 00 10

LA MOBILITE UN ENJEU DE TERRITOIRE

La mobilité est une préoccupation pour les communes soucieuses de faire face aux défis liés au vieillissement et à la nécessité de faire participer tous les publics à la vie des cités, aux complexités des schémas géographiques de leur territoire, à l'évolution des services publics en matière de transport.

Transport ferroviaire :

Un autre projet majeur vient d'être pris en main par notre collectif communal : la réouverture de la ligne ferroviaire occitane reliant Nîmes à Pont Saint Esprit avec un terminus qui pour des raisons techniques se situera en gare du Teil.

Un courrier en date du 11 février 2021, co-signé de la Présidente de la CCDRAGA, Maire de Bourg Saint-Andéol Françoise Gonnet-Tabardel et Madame le Maire de Viviers, Vice-Présidente de la CCDRAGA, Martine Mattei, a été adressé à Monsieur Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional, expliquant que la réhabilitation de la gare de Bourg Saint Andéol et la création d'un pôle d'échange multimodal à proximité de l'ancienne gare de Viviers sont pour ces deux communes un enjeu majeur. Il est une évidence qu'il serait fort déplaisant et impensable que ces deux communes soient réduites « à regarder passer les trains ». Ce dossier que les deux communes suivent de très près fait partie des priorités dans leur engagement sur la mobilité du territoire. À suivre !!!!

Transports en commun : Le bus

Oui, il y a bien un bus direct, qui part de Montélimar et arrive à Viviers - La Poste. Les services partent toutes les 4 heures, et opèrent du lundi au samedi. Ce trajet prend approximativement 22 minutes en passant par le Teil. Mais il n'existe pas de liaison de Viviers / Montélimar en passant par Châteauneuf du Rhône.

Depuis plusieurs mois les élus planchent afin de faire évoluer le trajet du Montélibus qui s'arrête à Châteauneuf du Rhône.

Pour rappel juste un pont sépare le terminus de Châteauneuf du Rhône de Viviers. En bus, cette passerelle d'une rive à l'autre permettrait aux Vivarois des déplacements plus faciles et accessibles à tous, à savoir :

- Bénéficier d'un transport plus sûr, à la portée de tous avec ou sans permis
- Se détendre : tout en se déplaçant on peut lire, travailler ou se reposer
- Économiser : aucun coût d'essence, de réparation, d'entretien, d'assurance et prix de billet abordable pour toutes les bourses
- Se faciliter la vie : pas de problème de stationnement
- S'offrir plus de services : formation, travail, de santé... ou tout simplement du loisir
- Diminuer l'impact sur l'environnement : Un trafic diminué et plus fluide, des économies d'énergie, moins de pollution : un geste concret et collectif de développement durable.

Un dossier qui avance suite à nos différents échanges avec Julien Cornillet, Maire de Montélimar et Président de Montélimar Agglomération. Dossier qui est très attendu par les Vivarois (et ce depuis de nombreuses années) que nous portons et que nous défendrons afin que Viviers puisse enfin bénéficier d'un nouveau moyen de déplacement.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX, UNE PRATIQUE INTERDITE : IL EXISTE DES ALTERNATIVES...

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts, contributeur important de la pollution de l'air, est interdit par la loi. **En cas d'infraction, une amende de 450 € par arrêté préfectoral pourrait vous être dressée**. Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. De plus, des solutions alternatives existent. Il y a notamment le paillage avec broyat qui améliore les qualités physiques du sol, le décompacte et le protège de l'érosion. Il stimule la fertilité du sol. Faire son broyat, c'est une façon intelligente de gérer les déchets verts. Il y a aussi la solution du compostage domestique qui vous permet de réduire les ordures ménagères de votre maison de 30% et d'obtenir du compost gratuitement. Votre compost deviendra un engrais naturel et de qualité comparable à de l'humus utilisé pour l'agriculture et le jardinage et améliorera la croissance des végétaux. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme : www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/peut-on-bruler-dechets-verts-jardin-feuilles-branches

LAMARQUE FAIT PEAU NEUVE !

Le quartier Lamarque à Viviers se trouve au cœur d'un véritable projet de réhabilitation, depuis l'habitat jusqu'à son environnement. Donner à chacun un cadre de vie digne et agréable fait partie des missions que notre municipalité s'est fixées.

50 logements locatifs vont être rénovés par le groupe ADIS SA HLM sur un peu plus d'une année.

ADIS SA HLM, accompagné par l'ALPEV et la Commune de Viviers, parachève la requalification du quartier après la livraison en 2020 de la « Résidence du Parc » composée de 28 logements.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une démarche environnementale et répond au Grenelle de l'Environnement en faisant évoluer le bâtiment d'une étiquette énergétique E à une étiquette B voire même à rechercher l'obtention du label BBC EFFINERGIE rénovation. La consommation énergétique des logements sera en effet quasiment divisée par quatre, passant de 251 KW à 60 KW d'énergie primaire par m²/an.

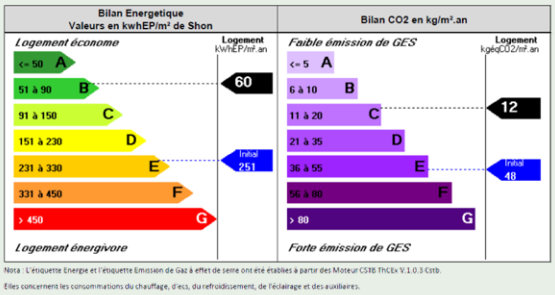

La réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur, la reprise de la toiture terrasse avec étanchéité, la mise en place d'une ventilation stato-mécanique basse pression et de menuiseries PVC avec volets roulants, la suppression d'une chaufferie collective fioul au profit de chaudières individuelles gaz, permettront cette évolution.

Pour améliorer le confort des locataires, ADIS a également intégré à ce programme de travaux une reprise de l'installation électrique des logements, une réfection ponctuelle des équipements sanitaires et des sols, le remplacement des portes palières des logements, la réfection des parties communes, des réseaux eau potable et eaux usées et des abords. L'installation de vidéophone et badges Vigik en complément des portes métalliques sécurisera les bâtiments.
Le prix de revient de cette opération s'élève à 2 672 070 € soit un investissement de près de 53 500 € / logement.

Le programme a été financé à l'aide d'emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'Action Logement Services et d'un apport en fonds propres de près de 195 000 €. Le Département de l'Ardèche a garanti les emprunts sollicités auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 100 %.
À l'issue des travaux, ADIS sera en mesure de proposer des logements de type T2 à des loyers hors charges de 257 €, des T3 à partir de 309 €, des T4 à partir de 352 € et des T5 à partir de 423 € (valeur janvier 2021).

En cette période difficile de pandémie, ADIS SA HLM met un point d'honneur à poursuivre une vaste programmation d'amélioration de ses logements pour réduire les charges des locataires et participer au maintien de l'activité du BTP.

Un parc de jeux pour les familles

Pour une cohésion totale de la réhabilitation du quartier Lamarque, les services techniques ont procédé, avec l'aide précieuse de l'association de réinsertion ECATE, au nettoyage de la parcelle appartenant à la commune devant les immeubles de ce lieu.

Un travail important a pu être réalisé par le débroussaillage et la coupe de quelques arbustes, morts pour la plupart, qui menaçaient de tomber.

Il est envisagé par la suite d'araser le terrain pour permettre aux services techniques de réinstaller des jeux d'enfants, quelques tables et bancs.

Des places de parking vont également être créées pour le confort des habitants et dans la perspective de l'installation de la future crèche.

LE DÉFILÉ DE DONZÈRE BIENTÔT « SITE CLASSÉ »

Le défilé de Donzère traverse des reliefs calcaires Est-Ouest qui barrent la vallée du Rhône au Sud du rocher de Viviers. Il est reconnu comme étant la limite du climat méditerranéen…

Le fleuve s'est taillé un couloir étroit et profond bordé de hautes falaises, le dernier véritable rétrécissement de la vallée du Rhône avant que son cours ne rejoigne la mer Méditerranée.

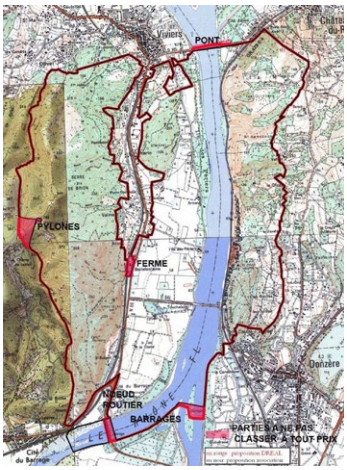

Attachant un intérêt particulier au patrimoine naturel de Viviers et de ses alentours, la municipalité, représentée par François Hausherr, adjoint à l'environnement et au développement durable, a participé le 2 mars à une réunion d'échange en présence de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche et de M. le sous-préfet de Nyons.

La politique des sites est centenaire. Elle a pour finalité de préserver des lieux dont le caractère exceptionnel des paysages justifie une protection de niveau national et pour lesquels la conservation ou la préservation présente un intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Moins de 2 % du territoire national est classé au titre du paysage !

Classer ce site permettra une protection pérenne de la qualité des paysages, une reconnaissance de la valeur emblématique qu'est le Rhône, offrira un atout touristique pour le territoire et garantira une bonne intégration paysagère des projets, prenant en compte les activités et usages.

La démarche est aujourd'hui enfin engagée par les services régionaux de l'environnement (DREAL), sur proposition de l'association « Les Amis de Viviers » faite en… 2008 !

CRÉATION D'UNE FERME AGRICOLE

Dans une période où les circuits courts demandent à être privilégiés, la municipalité de Viviers, avec François Hausherr, adjoint au développement durable, s'est engagée dans une démarche de transition écologique. L'équipe de Mme Mattei a choisi d'encourager la production locale existante et de concrétiser son action avec un projet de ferme essentiellement maraîchère.Avec le concours de l'association d'insertion Le Terreau, qui gère déjà un site de production maraîchère à Cruas, ce projet voit le jour par la création d'une antenne à Viviers, sous la conduite d'un chef de culture.

Dans un premier temps expérimental, le foncier utilisé sera celui d'une friche agricole de plus d'un hectare, propriété communale adossée à l'ancienne usine Billion. Dans un deuxième temps, une extension est envisagée sur un espace agricole de plusieurs hectares entre bourg-centre et port de plaisance sur le Rhône, dont la moitié des parcelles est déjà propriété communale.

Une démarche pédagogique concertée est engagée dès à présent avec les structures d'animation jeunesse et enfance de Viviers : Projet Éducatif Territorial, écoles publiques et privées, temps périscolaire, associations d'animation extrascolaire pour la jeunesse (ALPEV), association de jardins partagés…

Une étude de faisabilité du projet est engagée, pour mesurer la viabilité économique de la ferme maraîchère, la compatibilité des sols avec une labellisation « bio » et les moyens à mettre en œuvre. L'objectif est de finaliser cette étude pour le début de l'automne 2021, débuter la préparation du sol en fin d'automne 2021, et réaliser les premières cultures en 2022 !

Une première opération participative de nettoyage du site de la Madeleine sera réalisée dans la deuxième quinzaine de juin, avec une approche de tri sélectif des déchets récupérés.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce beau projet humain et environnemental.

VIVIERS FAIT PARTIE DU CERCLE RESTREINT DES 3134 COMMUNES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

Le palmarès 2021 de l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » vient de distinguer Viviers parmi 34 837 communes. Durant 3 ans les priorités des Français, consultés par un sondage réalisé par OpinionWay, ont permis d'établir un classement sur 8 catégories et 183 critères de sources officielles comme l'Insee, ou des organismes étatiques.

Ce label est un coup de projecteur sur notre commune, qui souligne sa singularité et met en exergue ses atouts !

PATRIMOINE - URBANISME - TOURISME

OPÉRATION FAÇADES : C'EST PARTI !

Suite à plusieurs demandes recueillies lors de la campagne électorale, une opération façades avait alors été promise aux Vivarois. Elle doit débuter le 15 avril, après l'inscription d'une enveloppe de 15 000 € au budget communal approuvé le 23 mars, et le vote du dispositif de l'opération prévu le 13 avril. Plusieurs sollicitations en faveur d'une aide portant sur les menuiseries ayant aussi été recensées, la Mairie a également pris en compte ces travaux pour proposer une formule de subventions aussi simple que possible, comme suit sur présentation des devis avant travaux :

- Pour des travaux de façade seuls, 10 % du montant des travaux H.T. plafonnés à 1500 €.
- Pour des travaux sur les menuiseries seules, 10 % du montant des travaux H.T. plafonnés à 1000 €.
- Pour des travaux de façade et de menuiseries, 20 % du montant des travaux de façade H.T., plafonnés à 1800 €, et 20 % des travaux sur les menuiseries H.T., plafonnés à 1200 €.
- Pour des travaux sur la zinguerie, 5 € H.T. le ml.

Le périmètre concerné par ces opérations est celui du SPR (Secteur Patrimonial Remarquable), pour les façades visibles de la voie publique, durant l'année 2021 dans la limite de l'enveloppe budgétaire.
En fin d'année 2021, la Communauté de Communes DRAGA, dans le cadre de la nouvelle OPAH, proposera un autre dispositif d'Opération Façades.

Pour tous renseignements, écrire au Service Urbanisme : urbanisme@mairie-viviers.fr

44 ARCHITECTES DU PATRIMOINE EN FORMATION À VIVIERS

La semaine du 16 au 19 mars, l'école de Chaillot, qui forme sur 2 ans les architectes à une spécialisation Patrimoine, était de retour à Viviers, pour achever les études diagnostic et les recherches sur les évolutions du bâti débutées en octobre. En effet, en automne dernier 44 architectes étaient venus, partagés en cinq groupes, faire une première étude (relevés, croquis, documentation) sur cinq bâtiments protégés : la mairie (ex-palais épiscopal), Notre-Dame du Rhône, la demeure épiscopale et plusieurs maisons canoniales, l'ancien couvent St Roch et la Cité Blanche.

L'intérêt pour la ville est considérable. Ces praticiens du patrimoine très compétents, encadrés par des professeurs remarquables, ont tous réalisé une esquisse personnelle pour ouvrir les débats dans chaque groupe et définir un diagnostic sur lequel s'appuyer pour un projet de restauration. Ces travaux ont d'ores et déjà permis d'intéressantes découvertes, entre autres dans l'ancien palais épiscopal ou dans la chapelle Notre-Dame du Rhône.

Ils ont aussi permis d'alerter sur l'état de certains monuments, et en premier lieu Notre-Dame du Rhône, ce qui a conduit la ville à voter des travaux qui vont débuter très vite pour une mise hors d'eau du chœur des religieuses. Ensuite, ce sera la voûte à arêtes doubles du même chœur construite par Jean-Baptiste Franque dans les années 1740 qui sera étayée, ce qui achèvera les travaux de sauvegarde urgents. L'Hôtel de Ville verra lui aussi se réaliser le même type de travaux sur des parties abîmées, voir dangereuses suite au manque d'entretien (cheminées, corniches à remplacer, dégradées par des années de fuites des chenaux, etc.).

L'année 2021 sera consacrée à une réflexion approfondie, avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), pour la définition du phasage, et pour le financement des travaux nécessaires aux différents monuments propriété de la commune.
Le 28 juin, les équipes de Chaillot seront de retour pour présenter leurs travaux et les projets qu'elles auront imaginés sur les monuments étudiés lors d'une soirée à l'Hôtel de Ville, ouverte au public (si les conditions sanitaires le permettent).
Une exposition y sera visible à cette occasion durant quelques jours. Elle voyagera ensuite dans toute la France, faisant ainsi découvrir Viviers au niveau national.

UN AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ DE CHÂTEAUVIEUX

Châteauvieux, morne plaine... Voilà une appréciation de ce lieu hautement touristique qui est appelée à changer. Dans le cadre des "Petites Villes de Demain", la commune souhaite travailler sur une dynamique de restructuration et de réorganisation de différents quartiers. Elle envisage de souligner ses points forts, créer une attractivité touristique, culturelle, architecturale et patrimoniale. La municipalité projette aussi de proposer de nouveaux services et des commerces de qualité en centre ancien, tel le projet de réhabilitation en boutiques façon 19ème siècle des anciennes écuries du Chemin de la Brèche.

Le cheminement entre la place de la Plaine au pied de la cathédrale et le belvédère de Châteauvieux n'a aujourd'hui rien de qualitatif. Le belvédère lui-même, quoique très fréquenté, n'offre pas non plus une mise en valeur digne du lieu.

Par ailleurs, les toitures des boutiques, concernées par le projet situé en contrebas de l'esplanade, nécessitent une mise en sécurité. Aussi les services de l'urbanisme avec Pierre Saphores, adjoint au patrimoine et à l'urbanisme, proposent un projet élaboré en concertation avec M. l'Architecte des Bâtiments de France. L'aménagement depuis la place de la Plaine, pavée, amènera le visiteur jusqu'à une grille qui permettra la fermeture nocturne et

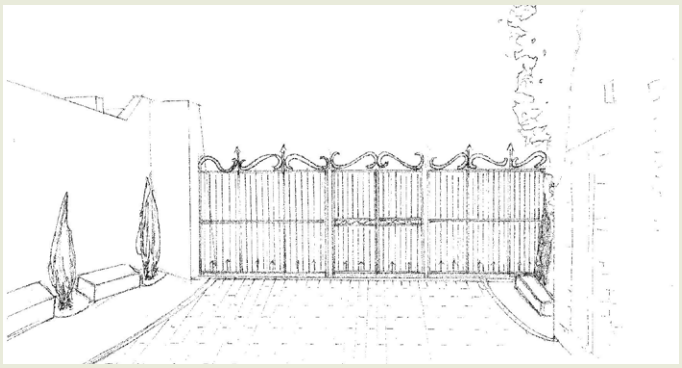

la sécurisation du lieu, ainsi qu'un effet d'ouverture, comme sur un parc urbain, à l'esplanade elle-même paysagée. Une signalétique patrimoniale est également prévue, ainsi qu'un dispositif scénique mobile, des bancs, et des buissons fleuris agrémentant la promenade.

PETITES VILLES DE DEMAIN SE MET EN PLACE

Sur un plan national, le dispositif des "Petites villes de demain" se met peu à peu en place.

Les différents partenaires augmentent leurs offres de services. Cependant, localement, la première étape est celle de la signature d'une convention tripartite entre l'État et les communes de Viviers et de Bourg Saint Andéol. Le conseil municipal a approuvé le 23 mars la convention. Ce document permettra le recrutement d'un chef de projet, qui devra d'abord conduire la définition d'un projet de territoire, pour les deux communes, avant de le mettre en œuvre, le piloter, l'animer avec l'appui des collectivités. Son emploi du temps sera partagé à parts égales entre ces dernières. Celles-ci sont les deux points de polarité principaux de la CC DRAGA, elles ont des difficultés similaires et un besoin de revitalisation qui se traduira de façon différente en fonction de leurs caractéristiques propres.

La protection dont bénéficie Viviers avec le SPR demandera une approche particulière qui permettra une mise en valeur qualitative du centre ancien, que ce soit pour la réhabilitation de lieux publics, celle du bâti, ou encore pour l'action en faveur des commerces.

La convention qui liste notamment les principaux projets proposés sera, après signature, consultable sur le site internet de la mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc.). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points.
Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).
Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : www.taxe-amenagement.fr

ENTRETIEN - TRAVAUX

Améliorer le cadre de vie des habitants de Viviers une préoccupation quotidienne

En charge du bon fonctionnement du domaine public, les services techniques contribuent directement à rendre la ville plus belle, plus propre et plus pratique. Chaque demande d'un administré est enregistrée et traitée afin de répondre au plus près aux besoins des habitants et à leur confort de vie. D'ailleurs, Patrick Francois, adjoint aux services techniques, précise que la nouvelle municipalité va s'équiper d'une nouvelle balayeuse dès le mois d'avril pour faciliter la propreté des rues.

PRENDRE SOIN DE NOS ARBRES

Le platane embellit le paysage, le structure, filtre l'air, protège contre les nuisances sonores, contribue au cycle de l'eau et fournit abri et nourriture à la faune locale.

Pour le préserver, une opération de nettoyage du lierre et d'élagage a été entreprise par les services techniques sur le platane du parking Billion.

L'enlèvement du lierre est une opération essentielle pour l'arbre qui continue de vivre même en hiver où la sève circule. Au retour des beaux jours, l'arbre devra recevoir suffisamment de lumière sur ses branches et son tronc pour générer de nouvelles pousses vertes, de nouvelles feuilles...

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU QUOTIDIEN

L'éclairage public fait partie de l'environnement urbain des usagers. Il est inconcevable d'imaginer Viviers sans éclairage du crépuscule à l'aube.

Un double enjeu s'impose ainsi à la municipalité : apporter de la sécurité, de la visibilité et du confort par l'éclairage des rues et des places, mais aussi mieux éclairer à moindre coût.

Les services techniques doivent donc intervenir continuellement sur les installations éclairantes de la ville pour assurer les dépannages urgents comme un arbre tombé sur une ligne électrique et sectionnant un fil conducteur, ou en luttant contre l'installation des insectes dans les luminaires. L'incivilité entraîne aussi de nombreuses interventions comme ici, rue du Fournas.

UNE SECONDE JEUNESSE POUR LES ABRIBUS

Viviers compte une vingtaine d'abribus, certains sont en béton, d'autres préfabriqués, d'autres encore sont en structure métallique, mais tous sont anciens et sont souvent victimes d'incivilités. Patrick François, l'adjoint aux travaux, et les services techniques, ont entrepris une campagne de rénovation de tous les abribus de la commune pour la plupart tagués, envahis par la végétation voir dégradés structurellement.

avant

après

pendant les travaux

Madame le Maire souhaite que les usagers de la ville, les enfants, les jeunes, tous ceux qui souhaitent se déplacer avec les transports en commun aient à leur disposition des structures en bon état pour les protéger contre les intempéries durant leur temps d'attente.

après

À ce jour 5 abribus ont été remis en état. Pour exemple, l'abribus de La Lauze a été débarrassé des végétaux qui avaient investi la structure, puis il a été repeint ; les 2 abribus en pierres situés au sud de Viviers ont d'abord été détagués avant d'être entièrement repeints ; l'abribus avenue du 19 mars a, quant à lui, fait l'objet d'une grosse opération de rénovation sur l'ensemble de son bâti.

LA FIBRE OPTIQUE PROGRESSE À VIVIERS

À Viviers, le déploiement de la fibre optique, réalisé par Axione/ Bouygues Énergies et Services, est en cours. Il est piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le Département, la Région et les intercommunalités du territoire, avec le soutien de l'État et de l'Europe.

Ce déploiement a commencé avec le positionnement du NRO (**Nœud de raccordement optique**), au local de la Madeleine, premier maillon de la chaîne, il abrite les équipements des Fournisseurs d'Accès à Internet qui utiliseront le réseau. Depuis ce local nous allons pouvoir alimenter 2503 prises sur notre commune ce qui représentera 65 km de câble de fibre optique.

Les travaux de câblage en aérien vont démarrer en mai et se terminer en automne. En auril, les poteaux inadaptés au nouveau réseau ont été remplacés, les fourreaux endommagés réparés, les tranchées creusées après une phase d'études cartographiant les sites à raccorder, identifiant les infrastructures devant servir de support.
ADN livrera ensuite le réseau construit à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. Les premières mises en service sont prévues fin décembre 2021-début 2022 selon les aléas rencontrés, après un délai de 3 mois permettant aux fournisseurs d'accès Internet d'activer leurs offres.

Le quartier historique de Viviers bénéficie d'une protection patrimoniale, par le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), n'autorisant pas le passage des câbles en façade. Ainsi, dans un avenir proche, l'opérateur procédera à l'enfouissement des câbles. De ce fait, la commune étudie actuellement la possibilité d'enterrer progressivement l'ensemble des réseaux aériens subsistant dans le centre ancien.

Quelques foyers, du Pont du Robinet, et au hameau de Bayne, ne pourront être reliés compte tenu de contraintes technico-économiques. Ils peuvent s'orienter vers l'offre satellite « nouvelle génération » de Nordnet, avec une aide financière de la Région et du Département.
Plus d'informations sur :
https://campusnumerique.auvergnerhonealpes.fr/transformer/satellite/

La Cité du Barrage fait partie d'une autre poche de déploiement pour une mise en service au second semestre 2022.

Testez votre éligibilité sur : **« À quand la fibre chez moi ? »** :
https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

POINT FLASH...

Les travaux du rond-point situé à l'entrée Sud de Viviers ont débuté !
Le service départemental des routes est intervenu les 30 et 31 mars pour applanir le rond-point.
Les services techniques ont entrepris ensuite la construction d'un muret de 40 cm de haut en arc de cercle sur une longueur de 10 m, en pierres sèches et un aménagement paysagé.

ENTRETIEN DANS LES ÉCOLES

Les écoles tiennent une place importante dans la vie de la commune, et le bien-être des enfants est une préoccupation quotidienne pour la municipalité.
Les services techniques sont intervenus à l'école de Lamarque pour remplacer les vieux blocs néon par des pavés led dans plusieurs salles, engendrant d'importantes économies d'énergie mais également améliorant le confort avec un meilleur éclairage.
L'adoucisseur de l'école de la Roubine a également été remplacé pour remédier aux problèmes incessants de calcaire endommageant toute la robinetterie, les sanitaires et les systèmes reliés.

EMBELLISSONS NOS LIEUX DE SOUVENIRS

Les services techniques sont intervenus au cimetière Saint Michel pour embellir et mettre au propre les espaces dédiés aux deux colombariums.
Auparavant une zone gravillonnaire occupait cet emplacement. La création d'une plateforme en dur rend l'accès plus confortable pour les familles souhaitant disposer des fleurs et se recueillir.

FINANCES - ÉCONOMIE - MARCHÉS PUBLICS

RESULTATS 2020 COMPTE ADMINISTRATIF

Les dépenses de fonctionnement ne progressent que de 0,7 % par rapport à 2019 et ceci malgré les impacts de coûts liés au séïsme et à la pandémie COVID-19.
Dans le même temps, les recettes augmentent de 3 %, ce qui permet au résultat de la section de fonctionnement de dégager un excédent de 1,6 millions € (dont 0,8 provenant de l'exercice antérieur).
Ce bon résultat permet une progression de la capacité d'autofinancement (CAF) :

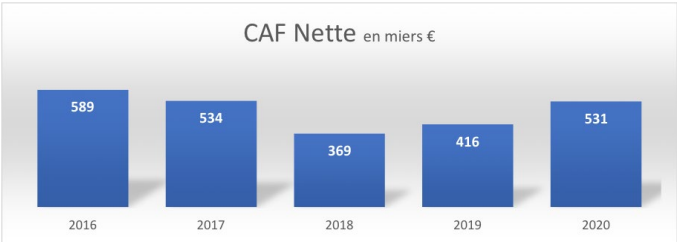

L'endettement, tout en restant à un niveau bas, augmente légèrement en 2020 (+0,3 millions €) en raison du projet de parking Billion (1.2 millions €) lancé dans la mandature précédente.

Finalement, la section d'investissement affiche, elle aussi, un excédent de clôture à hauteur de 0,2 million € et ceci malgré un report déficitaire de 2019 (-0,4 million €).

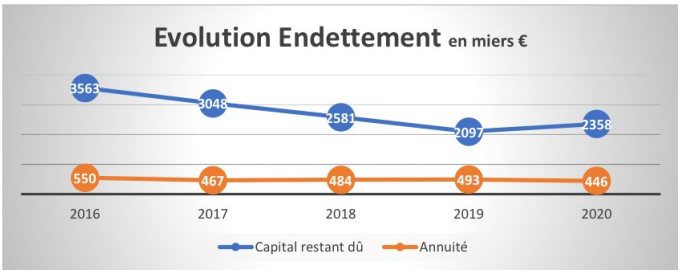

BUDGET 2021

Éléments principaux de composition du BP 2021 (en milliers d'euros) :

Le budget 2021 a été voté par le conseil municipal le 23 mars 2021.

Ce budget, marqué comme en 2020 par les conséquences de la pandémie de COVID-19, annonce toutefois le renouveau et la sortie du tunnel avec un programme de festivités et des lancements de projets importants.

En effet, malgré le gel des taux locaux d'imposition renouvelé cette année, la commune entend ne plus retarder des projets prioritaires car essentiels à la vie de nos concitoyens :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	IMPOTS ET TAXES 3.679	RESSOURCES HUMAINES 2040
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 319	DEPENSES DE GESTION 1556
	RECETTES DE GESTION 309	INTERETS D'EMPRUNT 49
		AUTOFINANCEMENT 571
INVESTISSEMENT	AUTOFINANCEMENT 571	DEPENSES D'EQUIPEMENT 3238
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS 717	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTE 514
	EMPRUNTS 544	
	RESULTAT 2020 REPORTE 1605	
	RECETTES FINANCIERES 381	

- Démarrage du chantier de la Maison de santé qui devrait être opérationnelle fin 2022.
- Poursuite du projet du nouvel EHPAD avec la cession du terrain de Beilleure.
- Mise aux normes et début du chantier de rénovation de la piscine municipale.
- Développement du commerce avec la réhabilitation des anciennes écuries de la Brèche qui offrira des boutiques nouvelles, propres à animer la place de La Roubine.
- Poursuite de la politique de sécurité avec la vidéo-protection qui verra le lancement d'une 4° tranche.

Ceci sans oublier les nécessités de voirie et d'entretien du domaine public.

Au total c'est un budget d'investissement de 3,8 millions € qui devrait être engagé cette année grâce aux économies réalisées sur l'exécution du budget 2020 et aux opportunités de subventions liées au plan de relance des pouvoirs publics. Il a été prévu, si cela se révèle nécessaire, de faire appel à un emprunt de 0,5 millions €, notre situation de faible endettement nous permettant de le faire.

Ce qui fait en partie la force d'une cité c'est le **dynamisme** de ceux qui entreprennent

COMMERCES - ARTISANAT

Se lancer dans la création d'entreprise est un parcours semé d'embuches qui en décourage plus d'un. La nouvelle municipalité l'a bien compris et met tout en œuvre pour favoriser cette culture entrepreneuriale dans la ville. M. Frédéric Lebreton, adjoint aux finances et au développement économique et Mme Patricia Roche, déléguée au tourisme, artisanat, commerces de proximité, ne comptent pas leur temps pour recevoir, conseiller et encourager les porteurs de projets. Et les idées ne manquent pas. À Viviers l'énergie est là malgré le contexte. Voici quelques exemples des dernières créations d'activité en ville.

TOP ASSISTANCE SERVICE

Apres une vie professionnelle bien remplie et désireuse de trouver un lieu qui la coupe de sa vie citadine, Madame GODEFROY a choisi de s'installer à Viviers.

Ici, elle a pu concrétiser son projet en fondant « Top assistance service » qui accompagne les TPE/PME dans l'administratif, domaine qu'elle maîtrise parfaitement.

Elle propose aux artisans, commerçants, associations et particuliers une collaboration basée sur la confiance, en fonction des besoins et budgets de chaque profil, permettant de simplifier la gestion administrative quotidienne et libérant du temps pour exercer son cœur de métier.

Ainsi l'entrepreneur, le particulier, le président d'association pourra lui confier la gestion administrative, la rédaction de courriers, comptes rendus..., l'élaboration de documents de présentation, l'archivage, le classement, tout montage de dossiers administratifs, tout ce qui est preneur de temps et éloigne du développement de l'activité.

Pour la joindre : 06 06 98 71 39.

DERMOPIGMENTATION

Depuis 1998, Anny Delpy pratique à domicile la dermopigmentation esthétique et reconstructive.

Inspirée du tatouage, la dermopigmentation esthétique est une technique développée comme une procédure médico-esthétique et permettant d'embellir le corps, dans un but simplement esthétique ou réparateur. Cette technique consiste à introduire des pigments médicaux stériles au niveau de la peau à l'aide d'un dermographe électronique, muni d'une aiguille à usage unique. La méthode est indolore et permet de bénéficier d'un maquillage permanent.

Au niveau des yeux par exemple, la dermopigmentation permet d'étoffer les sourcils, d'allonger les cils, de dessiner un trait d'eyeliner ; au niveau de la bouche elle va restructurer les lèvres en dessinant les contours pour les épaissir ou en les teintant. Madame DELPY collabore avec des chirurgiens plasticiens, c'est dire si son travail est reconnu.

Renseignements et tarifs : 06 11 36 12 94.

STATION-SERVICE

Vous avez pu voir depuis quelques mois que la station essence du quartier Planzolles avait fait peau neuve. M. MOREL, gérant du supermarché « Contact » a choisi d'investir dans la rénovation des pompes car elles étaient vieillissantes et ne correspondaient pas forcément à la demande, d'où la mise en place d'une pompe à haut débit pour poids lourds. M. MOREL, qui a repris le supermarché en décembre 2018, nous a prouvé son dynamisme à travers l'élargissement de l'amplitude horaire de son magasin (8h à 20h du lundi au samedi et 8h à 12h30 le dimanche). Un prochain investissement est prévu : la mise en location d'un utilitaire.

LA PATTE DE ROUMBA

Si vous traversez Viviers sur la D86, vous avez dû remarquer un nouveau commerce au 27 faubourg la Cire : La Patte de Roumba, un toilettage canin et félin. Madame PICART a ouvert sa boutique le 1er février. On peut saluer son courage de démarrer une activité dans cette période difficile pour le commerce. Tout en mettant en place son activité, elle a établi des procédures sanitaires strictes : les rendez-vous sont donnés de manière à ce que les clients et leurs animaux ne se croisent pas et tout est désinfecté entre 2 clients. Votre animal de compagnie sera dorloté et chouchouté en toute sécurité ! D'ailleurs les Vivarois ne se sont pas trompés en ayant répondu présents dès l'ouverture et le salon démarre sous de bons auspices.

Ouvert du mardi au samedi sur RDV uniquement : 06 29 55 97 33

CRÉATEURS, REPRENEURS D'ENTREPRISE FAITES-VOUS ACCOMPAGNER !

MATUR'Idée

Un projet d'entreprise bien accompagné augmente ses chances de survie. Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale a pour mission d'aider gracieusement les créateurs et repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur, en les guidant dans la création de leur projet depuis l'idée jusqu'au suivi avec un parrainage sur mesure. MATUR'IDEE est un atelier qui se déroule sur 4 journées : 20 et 29 avril, 3 et 11 mai, pour définir si votre idée peut se concrétiser en projet et devenir une entreprise. Inscrivez-vous sur **http://www.initiative-sdpam.com/maturidee.html**

EXPLIQUE-MOI L'ÉTAT CIVIL !

Après de nombreuses années dans une salle passante et bruyante de l'hôtel de ville, le Service « accueil-état civil » a changé de lieu en février. Il est désormais situé dès l'entrée de la mairie, sur la gauche, et permet de recevoir le public dans un cadre agréable et respectueux de la confidentialité.
La municipalité a voulu réorganiser cet espace de manière à recevoir le public dans deux bureaux séparés : le premier pour l'accueil et le deuxième pour l'état civil. Ils sont soigneusement meublés et décorés en harmonie avec notre bâtiment classé. Après la reprise des fissures, les murs ont été repeints avec soin et les parquets d'origine rénovés.

Mais quels services rendons-nous à l'état civil ?

La première mission de l'état civil est d'assurer le traitement des diverses demandes relatives à un changement de statut d'un individu et/ou d'un foyer. Ainsi il établit divers documents, tels que : actes de naissance, de mariage et de décès, livret de famille, certificat de vie, certificat de concubinage, attestation d'accueil, etc. D'autres démarches peuvent y être réalisées : légalisation de signature, recensement militaire, déclaration de naissance, reconnaissance, changement de nom et de prénom, dossiers de mariage et de P.A.C.S., etc. Le service est aussi en charge de la conservation des archives communales.

Marie-Thérèse et Jocelyne vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi).

Attention, durant l'état d'urgence sanitaire, le service ne reçoit que sur rendez-vous (sauf urgences, déclarations de décès et reconnaissance prénatale). Pour cela, vous pouvez le contacter au 04 75 49 86 10.

UNE CHARTE DES MARIAGES À VIVIERS

Une charte des mariages a été initiée à Viviers, par Madame Girard au service état civil, afin de rappeler aux futur(e)s époux(ses) les conditions à respecter pour maintenir le calme et la solennité requise à l'occasion de leur union.

Il est essentiel de concilier la convivialité du mariage avec le respect des lieux, des règles de sécurité et de tranquillité publique pour le bon déroulement de la cérémonie et dans la considération de tous. En effet, des incivilités sont constatées régulièrement comme par exemple : des retards de la part des futur(e)s époux(ses) qui induisent des répercussions sur les cérémonies ultérieures, le non-respect du code de la route qui peut provoquer des situations dangereuses... etc.

La charte des mariages, accompagnée d'un arrêté, s'adresse aux futur(e)s époux(ses) mais aussi à leurs familles et à leurs invités. Depuis le début du moins de mars elle est remise en amont de la célébration par le service état civil en charge de la planification des mariages et doit être signée par les futur(e)s marié(e)s.

DÉPART EN RETRAITE : MADAME KAOUDJI

Le 30 mars, Madame le Maire, ses adjoints et les services entretien et scolaire ont reçu tout spécialement Madame Kaoudji en raison de son départ à la retraite.
La carrière de Madame Kaoudji commença dans le privé auprès de l'usine Billion jusqu'en décembre 2002 où elle a rejoint les effectifs de la ville de Viviers.

Son investissement pour la mairie n'a alors pas démérité et elle a traversé les années en gravissant les échelons, d'adjoint technique 1ère classe, puis 2ème classe, pour terminer sa carrière comme agent de maîtrise.
Durant tant d'années de dévouement et de compétences au service du public, elle a connu plusieurs maires, plusieurs municipalités, vu grandir le jeune public et les enfants de nos écoles, connu nombre de créations, modifications, changements.
Après 19 ans de service au sein de la collectivité, le conseil municipal, et Madame Mattei ont souhaité lui témoigner leur reconnaissance et la remercier pour les efforts fournis pendant toutes ces années, au service de notre ville.

Fleurs et cadeaux ont été remis à Madame Kaoudji en lui souhaitant une heureuse retraite.

HOMMAGE À ALBERT SEROUL

Le Port de plaisance de Viviers vient de perdre sa figure de proue… Albert Seroul, dit Bébert par tous les habitués du port et de la base nautique, nous a quittés le 29 janvier 2021, dans sa 77ème année. Il laisse Rose, son épouse, ses enfants et petits-enfants dans une profonde tristesse.

Bébert est né à Châteauneuf du Rhône, où il a été inhumé.

L'émotion de tous est grande, car Bébert était la vie de la base nautique : surnommé amicalement « capitaine du port », sa présence permanente rassurait tous les usagers de la base, son œil vigilant sur les lieux et la montée occasionnelle des eaux, la régulation des comportements des visiteurs qu'il assurait avec bonhomie mais fermeté auront permis de conserver une ambiance et une cohabitation bon enfant pendant toutes ces années passées dans son logement si particulier sur pilotis, avec vue imprenable sur le Rhône.

Ancien de la Comurhex, il s'y était installé à la demande des associations nautiques qui avaient participé à sa construction avec les artisans locaux dans le cadre d'un défi du Téléthon 1992, en 30h, après une crue en fin de 20ème siècle spectaculaire. Une évacuation par hélicoptère lors de l'inondation suivante où il y était resté fidèle au poste en fut un épisode impressionnant !

Malgré des problèmes de santé qui avaient réduit considérablement sa mobilité, Bébert avait continué ces dernières années à veiller sur la fréquentation de la base nautique, comme il veillait assidûment sur son épouse devenue dépendante…
Son implication de tous les instants était depuis l'âge de la retraite totalement bénévole.

La municipalité, à laquelle s'associent toutes les associations utilisatrices de la base nautique, lui adresse à titre posthume ses plus sincères et profonds remerciements.

RAOUL CHARENSOL
LE DÉVOUEMENT POUR LA DIFFÉRENCE

Raoul est né le 26 mai 1937 à Bru, dans une famille de 6 enfants. Il apprend la menuiserie à Chomérac et après 2 ans de service militaire en Algérie, il rentre aux Basaltines à Aubignas où se déroulera sa vie professionnelle. Il épouse Georgette en 1970 et s'installe à St Alban. Quatre ans plus tard le couple découvre une autre priorité : soutenir la cause du handicap avec l'arrivée de Fabienne.

Ils sensibiliseront des familles concernées, pour intégrer l'A.D.A.P.E.I. en 1995. Raoul deviendra Président de la section Basse Vallée du Rhône. Il laissera ses fonctions à Madame Dominique Massoni, dernièrement, pour des raisons de santé.

Au sein de l'ADAPEI, présidée par Madame Chambert, il s'investira sans compter aux côtés des familles Chambert, Bomont, Robert et lancera le projet E.S.A.T. pour Viviers.

Sans relâche devant les lourdes démarches administratives et juridiques, il va permettre au projet de se concrétiser. Pour financer le bâtiment, quartier Beilleure, offert par la municipalité, Raoul va mobiliser de nombreux bénévoles pour se lancer dans « l'opération brioches » sous la responsabilité logistique de Messieurs Michel Robert et Valéry Laffont.

L'ESAT de VIVIERS, qui dépend de la structure « l'Avenir » à Lalevade, sera inauguré en 2000 et Raoul le baptisera du joli nom « Flour del Roses » (voir « L'Écritoire » n°2 page 23).

Avec un engagement sans faille, il défendra continuellement les droits des personnes handicapées et veillera à leur épanouissement. L'hommage que la présidente de l'ADAPEI, Madame Chambert, lui a rendu, en témoigne :
« Pour Fabienne, Diane, Chantal, Pierre et tant d'autres, tu auras labouré le terrain avec patience, loyauté, détermination, respect toujours et parfois avec colère lorsque tu trouvais que les projets n'avançaient pas assez vite ou que l'injustice s'invitait dans le parcours de la vie d'une personne handicapée. Tu as fait rayonner l'ADAPEI. »
Raoul a été inhumé le lundi 1er février à Viviers… Il est parti comme il a été, en homme sage et raisonné.

UN LABEL NATIONAL

Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional fait partie des 202 villes, agglomérations et pays labellisés en France (www.upah.culture.fr), dont 22 se trouvent en Auvergne-Rhône-Alpes (www.upah-rhone-alpes.fr).
Il s'agit d'un label attribué par le ministère de la Culture, animé sur les territoires par un service du patrimoine.
Le projet de territoire, porté par nos trois communautés de communes, Ardèche-Rhône-Coiron (ARC), Berg & Coiron, Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA), a été validé en 2011 par le ministère de la Culture, reconnaissant la richesse de notre patrimoine (environ 80 sites et bâtiments protégés au titre des Monuments historiques) et les actions qui y sont menées pour le faire connaître.

VALORISER L'HISTOIRE ET LES PAYSAGES DE NOTRE TERRITOIRE

Ce projet est né du constat que notre territoire partageait des paysages structurants et une histoire commune, qui méritaient d'être reconnus, valorisés, conservés, pour le bien-être des habitants et pour l'attractivité qu'il offre aux visiteurs.
Le Pays d'art et d'histoire intervient sur plusieurs axes :

- **connaissance et valorisation du patrimoine culturel** : il appuie les municipalités pour mettre en place leur signalétique patrimoniale, pour valoriser différemment leur histoire, faire comprendre les métiers du patrimoine, concevoir des itinéraires culturels…
- **promotion de la qualité architecturale et paysagère** : à partir d'une étude approfondie menée par une équipe d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes, il propose des outils de réflexion aux particuliers et aux élus pour mettre en place le paysage de demain (PLU ; PLUI, centre-bourgs, restaurations d'habitat ancien…)
- **sensibilisation des habitants aux questions de patrimoine et d'architecture** : il intervient régulièrement dans les écoles, les centres de loisirs et auprès des habitants pour leur faire (re)découvrir un patrimoine qu'ils ne voyaient parfois plus.
- **contribution à un tourisme patrimonial et culturel** : avec le GUIDE du VIVARAIS MÉRIDIONAL, qui permet de découvrir 350 000 ans d'histoire en six itinéraires et la collection de fascicules qui permettent la découverte en autonomie des villages (PARCOURS) ou des monuments (FOCUS). À découvrir dans un prochain numéro.

À L'HEURE DES GRANDS BOULEVERSEMENTS, LE PATRIMOINE A-T-IL UN AVENIR ?

Plus que jamais si l'on considère que le patrimoine ce sont des monuments classés, mais surtout des témoins d'une histoire partagée qui donne le caractère de notre région. Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional replace le patrimoine au cœur de nombreux sujets d'avenir…

Cette année, de multiples animations sont prévues, si la crise sanitaire le permet : valorisation de l'inventaire des vitraux, printemps des cimetières, journées nationales de l'archéologie, journées du patrimoine et de l'architecture…
Le Pays d'Art et d'Histoire sera présent au festival BD, à la fête du port de Viviers et partenaire du festival Cordes en ballade…

Depuis octobre 2020, le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional, piloté par de nouveaux élus, retrouve un nouvel élan :

Martine MATTEI, Présidente
Serge VILLARD, 1er Vice-président, délégué de la Communauté de communes ARC
Benoit VIDAL, 2e Vice-président, délégué de la communauté de communes Berg et Coiron
Pierre SAPHORES, 3e Vice-Président, délégué de la communauté de communes DRAGA

Avenue Maréchal Leclerc - 07700 Bourg Saint Andéol
Pour contacter la CC DRAGA : communication@ccdraga.fr | 04 75 54 57 05
Informations CC DRAGA : www.ccdraga.fr
Facebook : Communauté de Communes DRAGA
Instagram : communautédecommunesdraga

DRAGA : LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE EST OUVERTE !

La CC DRAGA prend très au sérieux les enjeux environnementaux de son territoire dont la gestion des déchets.

L'ancienne déchèterie de Viviers datait de plus de 40 ans... Fini le petit quai où chacun décharge à tour de rôle, les embouteillages, l'accès routier pas toujours simple... La nouvelle déchèterie sera pratique et fonctionnelle pour les usagers de la CC DRAGA.

6 000 m² pour s'engager ensemble vers un avenir plus propre sur un nouveau lieu ! La CC DRAGA a positionné cette nouvelle déchèterie dans la Combe Saint Michel, à côté de la zone commerciale du Planzolles à Viviers. Elle est accessible avec une entrée et une sortie pour une meilleure gestion des flux. L'accès aux bennes est facilité et la plus grande surface du site permet de traiter presque toutes les filières des déchets ménagers y compris les déchets dits dangereux. Le réemploi est également de la partie avec l'implantation d'un local d'accueil de la Ressourcerie ECATE.

Le chantier a été financé par la CC DRAGA, avec une subvention de la Région Auvergne-Rhône Alpes de 240 000 €, le coût de la déchèterie avoisinant les 1 500 000 € TTC avec les voies d'accès. Il a été suivi par le cabinet d'étude Naldeo.

Adresse de la déchèterie : Combe St Michel - 07220 VIVIERS

Elle est ouverte depuis le 7 avril :
du mercredi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets acceptés : gravats, cartons, déchets verts, ferrailles, bois, encombrants, batteries, piles, huiles mo teurs usagées, verres, emballages, papiers, déchets diffus spécifiques.

LE SCOT : UN PROJET STRATÉGIQUE PARTAGÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les élus représentants la CC DRAGA au SCOT Rhône Provence Baronnies étaient en séance le 3 février à Taulignan. Madame Mattei était présente aux côtés de Madame Gonnet-Tabardel, Monsieur Aiesi, Madame Bodard, Monsieur Mathon.

Le SCoT est un outil permettant d'établir un cadre de références sur différents sujets, comme l'organisation de l'espace et de l'urbanisme, l'habitat, la mobilité, l'aménagement commercial, l'environnement... afin d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, les transitions écologiques, démographiques, numériques...

CONFÉRENCE DES MAIRES

Le 11 mars, s'est tenue la Conférence des Maires dans les bâtiments de la DRAGA en présence M. Julien CORNILLET, Maire de la ville de Montélimar, Président de Montélimar Agglomération et Président du SCoT Rhône Provence Baronnies qui est venu présenter les enjeux du SCoT à l'ensemble des élus.

Un évènement important en cette période de préparation du PLUi-H et de relance des travaux sur le SCoT, qui définiront tous les deux, à des degrés divers, le territoire de demain.

LE CARNET
ETAT CIVIL 2021

Bienvenue les Bébés :

- 13/02/2021 LABBE Maël
- 13/02/2021 ARDUIN Ysée
- 18/02/2021 PORTE Lola
- 13/03/2021 DIOP GOSSE Issa

Félicitations aux heureux parents !

Ils se sont dits « Oui » :

- 20/02/2021 REYNAUD Edmond et MURCIANO Patrick

Félicitations aux heureux mariés !

Ils nous ont quittés :

- 08/01/2021 ALLEGRE Laurent
- 09/01/2021 IGLESIAS Simone
- 10/01/2021 SADOWSKA Irène - ***Veuve LAURENT***
- 11/01/2021 FIALON Prosper
- 17/01/2021 MOUYON Henri
- 18/01/2021 LUC Paule - ***Veuve BERTONI***
- 25/01/2021 CHARENSOL Raoul
- 26/01/2021 TEYSSIER Solange - ***Veuve BOURRET***
- 31/01/2021 GAMET Rose
- 09/02/2021 VERNIN Micheline - ***Épouse BONY***
- 12/02/2021 CHADOUTEAU Bernard
- 19/02/2021 NIEUWENSTEED Ginette - ***Veuve CLAMENS***
- 19/02/2021 BRUEL Josette - ***Épouse LEFÉVRE***
- 20/02/2021 TAGNARD Georgette - ***Veuve DELERUE***
- 20/02/2021 TOSI Daniel
- 21/02/2021 BÄBLER Charlotte - ***Veuve VALBERT***
- 21/02/2021 PRIVAT Emile
- 21/02/2021 NOHARET Suzette - ***Veuve JOUVE***
- 22/02/2021 HEBRARD Paul
- 22/02/2021 HOUYEL Jacqueline ***Veuve CONTASSOT-VIVIER***
- 22/02/2021 MEALLARES Jean-Louis
- 23/02/2021 MOHAMED BOUABDALLAH Khoukha ***Veuve KALKIA***
- 25/02/2021 MAUREL Anne - ***Veuve REYNOUARD***
- 26/02/2021 BONY Jacques
- 03/03/2021 MARTIN Fernande - ***Veuve SERTAUR***
- 07/03/2021 DELORME Michel
- 09/03/2021 GERLAT Michel
- 12/03/2021 BOUAT Marie-Gabrielle - ***Épouse LACOMBE***
- 23/03/2021 MARTIN Mimosette - ***Veuve ESCHARAVIL***

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

L'AGENDA Sous réserve des autorisations sanitaires
AVRIL-JUILLET 2021

AVRIL

Du 30 mars au 30 mai : EXPOSITION
« Suivons le guide », Jacques Robiolle - Bibliothèque de Viviers
mardi et mercredi : 9h-12h et 15h30-18h30, jeudi et vendredi : 15h30-18h

Mercredi 7 avril : OUVERTURE nouvelle déchèterie
Horaires : du mercredi au samedi 9h-12h et 13h30-17h

Mardi 13 avril : CONSEIL MUNICIPAL
Salle du Conseil de la Mairie, 18h30

Du 19 avril au 1er mai : RÉSIDENCE de la Cascade - Parc de la Mairie

Dimanche 25 avril : CÉRÉMONIE de la Déportation

MAI

Vendredi 7 mai : CONFÉRENCE DU CICP
Cécile Travers « L'archéologie des jardins », 18h30 - Salle de L'Orangerie

Samedi 8 mai : CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dimanche 9 mai : VIDE GRENIER
organisé par APPEL St Régis/Notre Dame, 10h-18h

Samedi 15 mai : BROCANTE ARTISTIQUE AVEC BRADERIE
Bibliothèque de Viviers

Mardi 18 mai : CONSEIL MUNICIPAL
Salle du Conseil de la Mairie, 18h

JUIN

Samedi 5 et dimanche 6 juin : 1er FESTIVAL BD
Jardin de l'Hôtel de Ville, de 10h à 18h - Entrée gratuite

Vendredi 11 juin : CONFÉRENCE DU CICP
Elodie Blanc « Les pierres guérisseuses », 18h30 -Salle de L'Orangerie

Dimanche 13 juin : ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES - 1er tour

Samedi 12 et dimanche 13 juin : COMPÉTITION Les Archers de Roqueplane

Lundi 14 juin : OUVERTURE de la piscine municipale de 12h à 19h

Vendredi 18 juin : KERMESSE de l'école privée - Parc de l'Hôtel de ville

Vendredi 18 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE
Rues et places de Viviers, de 17h à minuit
Renseignements : e.prenot@mairie-viviers.fr

Samedi 19 et dimanche 20 juin : FORMATION À LA TAILLE DE PIERRES
Organisée par le CICP - Renseignements sur www.cicp-viviers.com

Dimanche 20 juin : ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES - 2ème tour

Mardi 23 juin : ÉTAPE HANDI-RAID, à 12h - Port de Viviers

Mardi 23 juin : FESTIVAL COURT-CIRCUIT par Verchaüs - Château de Verchaüs
Les heures bleues avec la SMAC et le CCAS

JUILLET

Vendredi 2, samedi 3, dimanche 4 juillet : FÊTE DE LA CITÉ DU BARRAGE

Mardi 6 juillet : CONCERT D'OUVERTURE
22e édition du festival Cordes en ballade, 21h - Cathédrale Saint Vincent

Du 10 au 24 juillet : CHANTIER INTERNATIONAL de jeunes avec le CICP
Maison des chevaliers - Renseignements sur www.cicp-viviers.com

Dimanche 11 juillet : CONCERTS
Cordes en ballade - Parc de l'Hôtel de Ville
Renseignements : www.cordesenballade.com ou 04 72 07 84 53

Dimanche 11 juillet : LE PORT DE VIVIERS EN FÊTE
de 10h à 18h - Port de Plaisance

Mardi 13 juillet : SOIRÉE RÉPUBLICAINE AVEC TIR D'UN FEU D'ARTIFICE

Mercredi 14 juillet : DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Vendredi 23 juillet : CONCERT
Festival Jazz sur un plateau, à 21h - Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville

Samedi 24 juillet : CONCERT Perpetum mobile avec ACTHIV

Dimanche 25 juillet : SPECTACLE
« Indomptable » avec la Compagnie Ki-Watt - Port de Plaisance

Mardi 27 juillet : VISITES NOCTURNES
de l'Office de Tourisme, 21h

Vendredi 30 juillet : MARCHÉ NOCTURNE
à partir de 18h - Place de la Roubine

LIBRE EXPRESSION MUNICIPALE

Liste majorité municipale Le Renouveau Ensemble : Rumeur, rumeur quand tu nous tiens…

Après l'élection, dans la vie politique, les promesses déclarées doivent se traduire par des actes. Des paroles on se doit de passer à l'action. Un programme électoral est une vision de sa ville, des équipements que l'on doit réaliser et des actions que l'on doit mener sur le long terme pour le bien-être de sa population. Ce pourquoi nous avons été élus…

Ce programme nous l'avons travaillé et il est le socle, le guide que nous suivrons tout au long de ce mandat, 6 ans c'est court et long à la fois et on n'a pas le temps de perdre « notre temps ». S'il est un devoir de tenir le cap que l'on a pointé du doigt, il est aussi un devoir de parer et d'anticiper les aléas de la vie.

Depuis 8 mois maintenant, notre équipe a fait la démonstration de sa capacité à s'adapter face à cette crise sanitaire en soutenant les plus fragiles, en accompagnant au mieux notre population. Partout où nous le pouvons, nous mettons en place des dispositifs adaptés.

Dans toute cette complexité certains perdent leur énergie en palabres inutiles, une partie de l'opposition n'en a cure et continue sa critique systématique de l'action de la majorité municipale. Elle perpétue les vieilles habitudes délétères, la ritournelle des vaines attaques polémiques, sans se soucier de l'intérêt des Vivarois.

Pour notre part, nous agissons comme à notre habitude, en privilégiant le travail de fond et l'action aux gesticulations et aux petites phrases.

Martine MATTEI
Le renouveau ensemble.

Liste Viviers au Cœur : 2021 : Solidarité : la grande oubliée de ce début de mandat !

Afin de renforcer le lien avec les Vivarois, nous avons créé le site www.viviersaucoeur.fr et une page Facebook : www.facebook.com/Viviersaucoeur. Vous voulez suivre notre action au sein du conseil municipal et du conseil communautaire DRAGA : aimez notre page !
Lors du conseil municipal du 16 février, malgré notre opposition déterminée, une augmentation des tarifs de la restauration scolaire a été votée. Injustifiée au regard du contexte de crise que nous traversons, injustifiée alors que le prix de fourniture des repas par la société de restauration est passé de 3,84 € en 2015 à 3,73 € en 2021 et injuste dans sa construction, cette augmentation des tarifs, dont certains sont supérieurs au coût du service proposé, risque de provoquer le départ d'enfants de familles à revenus modestes, entraînant une probable fermeture de classes. Nous continuerons à user de tous les moyens possibles afin que cette décision injuste soit revue !
Nous avons porté le débat sur la compétence Mobilités lors du conseil municipal du 23 mars autour de plusieurs enjeux : rechercher des solutions de mobilité à une échelle qui corresponde à la réalité des besoins de déplacements, décider des services de transports à organiser ou soutenir, en articulation avec l'existant, obtenir le passage du Montélibus à Viviers…
Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour obtenir une mobilisation en faveur de nos étudiants particulièrement affectés dans leurs études par cette crise sanitaire. Avec une demande particulière : que, comme nous avions su le faire lors du 1er confinement en direction de nos aînés, on leur passe un coup de fil pour savoir comment ils vont psychologiquement, financièrement et être à leurs côtés pour mobiliser des aides éventuelles. Sans être entendus !

Christian LAVIS, Mireille BOUVIER,
Dominique HALLYNCK, Julie STEL,
Antoine MURCIA, Christel PEZZOTA,
conseillers municipaux Viviers au Cœur.

Liste Rassemblement National et Droite populaire : Vivaroises, Vivarois

Les besoins en matière de travaux, de rénovation dans nos écoles sont importants et je regrette la somme dérisoire de 15 000 € dans le budget 2021 pour celles-ci sans oublier l'augmentation des prix de la cantine qui est une mauvaise mesure.
La majorité s'engage dans un plan pluriannuel pour la rénovation de la piscine municipale, nous allons devoir payer des travaux importants et nécessaires sur plusieurs années, conséquences du manque d'attention des municipalités précédentes, alors que nous souhaitons la passer sous gestion intercommunale. La promesse d'embauche d'un 3ème policier municipal cette année ne sera pas tenue et le manque de vision budgétaire, de concertation avec les assos sur la gestion de notre patrimoine est un problème majeur.
Le collectif Château de Verchaüs que vous subventionnez revendique des positions politiques, ceci est inacceptable. Il a accueilli des clandestins en octobre 2020 qui ont pu établir leur campement dans les locaux prêtés au collectif via une convention de la Mairie. La neutralité dans les assos bénéficiant d'argent public est essentielle car elles sont soutenues par l'intégralité des Vivarois et force est de constater que la charte existante pour lutter contre ces dérives n'est pas respectée. J'ai demandé par amendement que la neutralité soit imposée dans les assos bénéficiant d'argent public, celui-ci a été rejeté par l'ensemble du CM, opposition comprise. Malgré mon soutien à nos assos, je n'ai pas participé aux votes des subventions car vous n'avez pas à subventionner des assos politisées.
J'ai demandé via un vœu en CM que Viviers se réengage pour le retour des trains de voyageurs à Viviers, il a été adopté à l'unanimité afin d'interpeller la région.
Prenez soin de vous.

Céline PORQUET
Un nouveau souffle pour Viviers.

FESTIVAL BANDE DESSINÉE

VIVIERS • ARDÈCHE

5/6 JUIN 2021

JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE

DE 10H À 18H – ENTRÉE GRATUITE

20 AUTEURS EN DÉDICACE

ANIMATIONS ENFANTS, EXPOSITIONS
CONFÉRENCES ET PERFORMANCES D'AUTEURS,
APÉRO CONCERT...

+ PLEIN D'ANIMATIONS !

ardèche LE DÉPARTEMENT · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Gorges · Ville & Pays d'art & d'histoire · Glénat · 48h BD · SOMA PUB · FRESCUN · CITROËN · RIVASI · Juby